

35

n° département

MESSAC

commune

MESSAC

lieu-dit

0955

adresse

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE PAROISSIALE

dénomination et titre de l'œuvre

SAINT ABDON ET SAINT SENNE

1 Abdon 74,97

Coordonnées. LAMBERT2 X = 29000

Y = 32210

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1963 section : AB parcelle : 307

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: EN VILLAGE

MATIERIAUX: 1)GROS OEUVRE: SCHISTE,GRANITE,GRES,CALCAIRE,APPAREIL MIXTE,
PIERRE DE TAILLE,MOELLON 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: PLAN ALLONGE,3 VAISSEAUX

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,PIGION DECOUVERT,CROUPE,FLECHE EN
MACONNERIE

COUVREMENT: LAMBRIS DE COUVREMENT

REPRESENTATION: PEINTURE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CHOEUR ET PORTAIL SUD 12E SIECLE;ARCADES DU
CHOEUR 15E SIECLE;ARCADES NORD DE LA NEF ET CHAPELLE LATERALE NORD 16E
SIECLE;ARCADES SUD DE LA NEF 17E OU 18E SIECLE;RECONSTRUCTION DU CLOCHER
VERS 1730;RECONSTRUCTION DE LA CHAPELLE SUD EN 1746;EN 1866
RECONSTRUCTION DU CLOCHER PAR CHARLES LANGLOIS;PEINTURES MURALES
DISPARUES AU COURS DU 19E SIECLE;AGRANDISSEMENT DES BAS COTES PAR ARTHUR
REGNAULT EN 1903

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE ANTERIEUR ./.2 - CONTEXTE HISTORIQUE

Le village de Messac est mentionné dès 843, lors d'une bataille entre les Bretons et les Francs (1). Mais cela ne prouve pas l'existence d'une paroisse.

Des moines y résidèrent peut-être et le lieu-dit de l'Abbaye en serait la trace. En tout cas, une grande partie des dîmes de Messac appartenait au XIIIème siècle à l'abbaye de Paimpont :

- En 1231, l'abbé de Paimpont dota le prieur de Saint-Martin de Rennes de trente quartiers de blé à prendre sur les dîmes de Messac; l'abbaye en conservait une partie (2).

Le reste des dîmes appartenait à l'évêque de Rennes. En 1278 Maurice Tréguidy, alors évêque, les afferma aux chanoines de Rennes pour le pain du chapitre, réservant les petites dîmes pour "celui qui serait désormais pourvu des qualités de vicaire"(3).

3 - CONSTRUCTIONA - L'Edifice roman

L'édifice en partie conservé aujourd'hui semble antérieur à 1231, année de la première mention connue de la paroisse.

Cet édifice comportait une nef avec une façade occidentale à pignon, percée d'une porte "formée d'un cintre à claveaux alternés blancs et bruns"(4). Le chevet se terminait par une abside en hémicycle, renforcée à l'extérieur par trois contreforts plats et ajourée de deux petites fenêtres. Il y avait au moins une fenê-

(1) Chron. Namn. cap. 4 et l'article de Martin-Chauffier " A propos des batailles de Messac..." M. Soc. hist. archéo Bretagne.

(2) Déclaration de l'abbaye de Paimpont de 1679, citée par Guillotin de Corson, Pouillé, II p. 689 cf. Annexe I

(3) A.D. d'Ille et Vilaine, G 505^c

(4) Roger Grand, l'art roman, p. 356.

tre percée dans le haut des murs de la nef; elle se trouvait dans le mur Sud, près de la façade occidentale (1).

Guillotini de Corson pense que l'église n'avait qu'une nef et que les collatéraux ont été ajoutés aux XVe et XVIe siècles (2).

Mais Roger Grand en indiquant que la disposition du porche Sud est semblable à celle de plusieurs églises romanes, et notamment de Saint-Jean de Béré, près de Chateaubriant, écrit que l'église a conservé ses dispositions romanes : "une nef, deux bas-côtés, une abside en cul-de-four, deux absidioles parallèles"(3).

On remarque en effet au fond du porche Sud, au-dessus de la porte, à l'extérieur, un arc en plein cintre à claveaux alternés blancs et bruns, identique par conséquent à celui qu'on voyait autrefois dans la façade romane.

Nous ne pouvons confirmer l'existence d'un bas-côté Nord roman. Nous savons seulement que ce collatéral était aveugle jusqu'au siècle dernier (4), ce qui peut être un signe d'ancienneté alors que les arcades qui séparent actuellement la nef de ce bas-côté semblent plus tardives.

Les arcades de la cinquième et dernière travée sont identiques au Nord et au Sud et témoignent de l'existence de deux chapelles avant la construction pour les transformations du bas-côté Nord.

Il existait jusqu'au milieu du siècle dernier un clocher : les grosses poutres encore visibles au-dessus de la quatrième travée en sont la seule trace aujourd'hui (5). Il était à la limite de la nef et du chœur. Sous ce clocher, il y avait un arc triomphal (6). Furent-ils construits, cet arc et ce clocher, en même temps que la nef? Les piles plus importantes et de section irrégulière de cette travée pourraient le laisser penser.

(1) A.D. d'Ille et Vilaine, 1 F 2 101, lettre du recteur qui a fait boucher cette fenêtre.

(2) Guillotin de Corson, Pouillé... t. V, p. 205-206.

(3) Roger Grand, l'art roman en Bretagne p. 356.

(4) Archives de l'archevêché, questionnaire de 1861.

(5) Cf. infra, les réparations du clocher.

(6) Guillotin de Corson, Pouillé V p. 206

B - Agrandissement de la chapelle Nord au XVIIe siècle ?

Pendant une nouvelle campagne de travaux la chapelle Nord fut agrandie et devint aussi élevée que la nef; les arcades qui séparent la nef du bas-côté Nord et s'élèvent presque jusqu'au sommet du mur sont peut-être de la même campagne.

Il faut peut-être rapprocher ces travaux d'une importante fondation de deux messes avec distribution d'aumônes faite par un haut dignitaire ecclésiastique Arthur du Hardaz, conseiller et aumônier de Monseigneur le Dauphin le Duc de Bretagne, pronotaire apostolique, en 1544 (cf. annexe II). Une plaque de cuivre, visible encore en 1760(1), commémorait cette fondation : dans le registre paroissial, au 25 novembre de cette année, est consignée l'inhumation d'Anne-Marie Brennet, à côté de l'autel de la Vierge, "vis-à-vis la plaque de cuivre de la fondation d'Arthur du Hardaz". De plus un recteur de Messac écrit que le cœur de ce dignitaire reposait dans l'église (2). Ce personnage important pourrait être à l'origine des travaux.

C - Au XVIIIe siècle : mise en place du grand autel

En 1678, au plus tard, les paroissiens chargèrent les sculpteurs René Frémont et Mathurin Thé de la construction de l'autel de Messac et ceux-ci passèrent un marché avec Martin Morillon, tailleur de pierres pour faire la maçonnerie dudit autel (cf. sous-dossier III) et "boucher les deux vitraux et faire deux osvalles couchées ou elle de boeuf".

Ces travaux furent exécutés en 1679 comme l'indique la date sur la lucarne mais les fenêtres sont des lucarnes normales et non des oeil-de-boeuf.

4 - DEGRADATIONS-RESTAURATIONS

A - 1730-1740 : reconstruction du clocher.

Ces travaux nous sont connus par des articles de deux recteurs, faits à partir d'archives paroissiales aujourd'hui disparues.

En 1718 une cloche tombe dans l'église et il est décidé de reconstruire le clocher. Les frais seront partagés entre les chanoines de Rennes.

(1) Cf. Guillotin de Corson, la Chatellenie de Bain et le Marquisat de la Marzellière, le paragraphe sur la Pommeraye au dernier chapitre

(2) Archives de l'archevêché, questionnaire de 1861

chargés de l'entretien du chancel et les paroissiens, chargés de celui de la nef (1).

En 1732, un architecte de Rennes, Monsieur GERBIER de LORGE lève un plan de l'église pour la construction du clocher (2).

Les travaux se poursuivent jusqu'en 1738-1740. A cette occasion, on bouche la porte dans le pilier Sud-Est permettant l'accès à la chapelle Sud, chapelle de Boeuvres.

En 1741, le lambris est refait; il est adjugé à J. et L. Gesnouin, menuisiers de Messac (1).

B - 1746 : reconstruction de la chapelle Sud, chapelle de Boeuvres.

En 1746, madame de la Guibourgère, a fait "démolir une chapelle... elle y fait travailler sans y avoir appelé le seigneur fondateur" (annexe 2).

Cette dame s'appelle Françoise Huart et en 1751, dans les rôles des biens de la noblesse de la paroisse : " Françoise Huart, dame douairière de la Guibourgère, déclare le chateau de Boeuvres" (3).

Il s'agit donc de la reconstruction de la chapelle Sud de l'église qui appartenait à la seigneurie de Boeuvres (4).

L'homme de loi consulté à ce propos dit qu'elle a le "droit de faire rebâtir la chapelle" mais qu'il faut l'obliger à faire rétablir les litres funèbres" qui existaient auparavant (annexe 2). C'était le seigneur de Bain qui avait la prééminence dans l'église.

En 1770, un procès opposa le seigneur de Bain, La Bourdonnaye-Montluc au seigneur de Boeuvres, Camus Pontcarré de Viarmes pour des questions de prééminence et à cette occasion fut établi un croquis sommaire de l'église (annexe V)

C - Vers 1840 : percement des fenêtres du collatéral Nord

Le recteur Jean Houssin nous apprend incidemment que les fenêtres du bas-côté Nord ont été percées vers 1840 (5). Il ne précise pas si la porte Nord

- (1) Archives de l'archevêché, questionnaire de 1861.
- (2) Bulletin paroissial de Messac, janvier 1909, p.9. Ce plan n'est pas reproduit.
- (3) A.D. d'Ille et Vilaine, C 4542
- (4) A.D. d'Ille et Vilaine, 2 E supp. 764
- (5) Archives de l'Archevêché, questionnaire de 1861.

de l'église, qui n'est pas indiquée sur le plan de 1770, fut percée à cette occasion. Nous n'avons pas d'autre renseignement à ce sujet.

D - 1866 : construction de la tour.

En 1834 la foudre endommage gravement le clocher de Messac. Celui-ci est réparé mais au bout de quelques années, il recommence à osciller (1).

Les paroissiens décident de construire une tour grâce à un legs de 4000 F fait en 1856 par une demoiselle qui veut que cette tour soit le commencement d'une nouvelle église (1). En 1859, le conseil municipal en admet le principe, à condition de ne pas participer aux dépenses. (2). L'état refuse aussi son aide financière car "l'église étant tellement vieille, c'est plutôt elle qu'il faudrait refaire" (3). Les travaux sont malgré cela mis en adjudication, le recteur ayant indiqué quelles seraient ses ressources (4).

Charles LANGLOIS, architecte, fait les plans (5). La première pierre est posée en 1866 (6). En 1872, le Conseil municipal autorise le Curé à transporter les cloches dans la tour avec leur beffroi, à supprimer le clocher et à conserver le porche (7). La façade romane est conservée et la tour est construite en pénétration sur cette façade, la porte romane est conservée au fond de la tour. C'est la disposition de l'église du Grand Fougeray. En 1880, l'entrepreneur récupère sa caution, les travaux sont donc achevés.

C'est peut-être à ce moment que fut refait le crépi de la nef et que disparurent des peintures murales signalées par Guillotin de Corson : "Dans la nef on voyait encore naguère d'intéressants débris de peintures murales, et, entre autres sujets, un saint personnage debout qu'on a malheureusement fait disparaître. (8)

(1) A.D. d'Ille et Vilaine 3 Ob Réparations à l'église de Messac.

(2) Archives Municipales, registres de délibération du conseil, vol. IV 1857-1893, p. 10

(3) Arch. nat. F 19 4720, plusieurs lettres de 1863, la dernière marquant le refus de participation de l'état.

(4) et (5) A.D. d'Ille et Vilaine 3 Ob. Le dossier est assez important mais ne contient que de la correspondance. Une lettre renvoie à un plan joint qui en fait n'est plus avec la lettre. Nous ne savons donc pas quel était alors le plan exact de l'église.

(6) Cahier de paroisse, 1866 (Arch. paroissiales).

(7) Archives Municipales, registre de délibérations n° IV p. 42.

(8) GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} A.), Pouillé..., t. V, p. 206

E- 1903 - 1905 : prolongement des bas-côtés jusqu'à la tour

En 1903 l'archevêché autorise la fabrique de Messac à faire agrandir l'église, insuffisante, en prolongeant les deux bas-côtés jusqu'à la tour(1). C'est M.^r REGNAULT qui est chargé de l'opération. En 1905 les travaux sont achevés. La façade romane a donc disparu depuis cette date (2).

La clôture du chœur dont l'existence est attestée par des témoins oculaires a été supprimée au début du XXe siècle. Des statuettes recueillies au presbytère et au Temple de la Coeffrie en proviendraient (cf. sous-dossiers correspondants).

(1) Archives de l'Archevêché, 1903 et visite pastorale de 1907

(2) Le livre de Roger GRAND publié en 1958 et la notice de Denise ROBOT-MAYNIAL du Dictionnaire des Eglises de France édité par Laffont en 1968 ont donc besoin d'une mise à jour.

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

L'église de Messac est située au centre du bourg, à 60 mètres au Nord de la nationale 772, au sommet d'un affleurement de schiste gris clair bleuté, sur une place de forme grossièrement triangulaire, pointe à l'Ouest, dont elle occupe le Nord-Est.

L'édifice est situé au sommet d'une colline en pente, légère à l'Est, plus accentuée au Sud et à l'Ouest; (des affleurements de schiste gris clair bleuté sont visibles par endroits).

La place est limitée au Sud par un remblai maintenu par un mur en contre-bas duquel passe une rue secondaire. Cet aménagement date de quelques années seulement de même que le goudronnage de la place et l'érection du monument aux morts déplacé du cimetière. Auparavant les affleurements de schiste étaient visibles sur toute la place. La limite Nord est faite par la voie communale n° 6 bordée par l'école et la mairie et la limite Est par le chemin départemental n° 69 de Talensac à Pierric (44).

La vue est dégagée à l'Ouest sur la vallée de la Vilaine. Seul le clocher est visible des environs de Messac principalement du Sud-Ouest du bourg. La partie occidentale de l'édifice correspond à une campagne de construction récente (deuxième moitié du XIXe siècle); elle écrase de ses proportions la partie orientale beaucoup plus basse et mieux intégrée à l'ensemble des maisons qui entourent la place.

2 - MATERIAUX

Les parties occidentale et orientale de l'édifice se différencient également par leurs matériaux.

- Partie occidentale caractérisée par la recherche de polychromie avec l'emploi du schiste noir et pourpre et le granit gris.

Le schiste pourpre est utilisé dans la tour en pierres de taille, le schiste noir dans les parements des bas-côtés (moëllons) et le granit dans les ouvertures - en particulier le porche d'entrée-, les chaînages d'angle, les rampants des pignons, les pinacles, les bandeaux, et dans la flèche.

Les ouvertures de la tour sont garnies d'ouïes en bois.

Intérieurement les murs sont crépis. On retrouve le granit dans la base de la tour et l'encadrement du porche. Deux matériaux nouveaux qui s'harmonisent mieux avec ceux de la partie orientale ont été utilisés : le grès rose pour les chaînages d'angle et le tuffeau pour les colonnes.

- Partie orientale

Contrairement à la partie occidentale, la partie orientale est construite avec des matériaux utilisés irrégulièrement : les murs sont construits en blocage de grès et de schiste avec une plus forte proportion de grès, noyés dans un mortier jaunâtre.

Les ouvertures sont en tuffeau, grès et schiste pourpre utilisés en moëllons réguliers au Sud, sauf la porte Sud à Moëllons et claveaux de "roussard". Au Nord, les trois fenêtres sont en tuffeau et la porte en moëllons de grès pourpre.

Le "roussard" se retrouve à l'Est dans les trois contreforts.

Le porche Sud a des piliers de grès, une maçonnerie de schiste et grès et un perron de dalles de schiste ardoisier.

La maçonnerie et les ouvertures de la sacristie présentent les mêmes caractéristiques que celles des murs de la nef, du choeur et de la chapelle Nord.

Intérieurement les murs sont crépis, la voûte lambrissée et le sol constitué d'une allée cruciforme en carrelage noir et blanc récent, de dalles de schiste et grès à l'Est, de ciment à l'Ouest. Le carrelage du choeur est récent.

Les arcades Nord et Sud diffèrent dans leurs formes et leurs matériaux :

- . Nord : arc en tuffeau, piles en granit feuilleté (?),
- . Sud : arcs et supports en pierres de taille alternées de grès gris et de schiste noir

Les deux arcades du choeur Nord et Sud sont identiques : appareil régulier de grès gris clair.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES.

A - Parti général

Eglise de plan rectangulaire irrégulier (évasé vers l'Ouest), à trois vaisseaux de cinq grandes-arcades , flanquée d'un porche Sud hors-oeuvre, d'une chapelle Nord demi hors-oeuvre et d'une sacristie Nord-Est hors-oeuvre; clocher-porche occidental dans oeuvre. Choeur architectural formé par le prolongement en abside du vaisseau central; collatéraux de longueur différente terminés par des chapelles rectangulaires; choeur liturgique englobant les chapelles latérales, limité par un emmarchement et une balustrade dans la cinquième grande-arcade, avec décrochement central en exèdre rappelant l'abside du choeur. Elévations formées par les grandes arcades irrégulières.

L'église est caractérisée par une rupture entre la partie orientale (jusqu'aux premiers supports) et la partie occidentale récente, départ d'une reconstruction totale de l'édifice non achevée. Pour les commodités de la description, ces deux parties seront étudiées séparément dans chacune des rubriques .

B - Plan

irrégulier :

- raccordement de deux constructions,
- évasement du refend longitudinal et du gouttereau Sud (4,5 degrés) vers l'Ouest,
- supports de formes variées,
- dissymétrie des collatéraux à l'Est.

a) Partie occidentale

- clocher dans le prolongement du vaisseau central; passage axial; contreforts jumelés d'angle et portail à l'Ouest; mur Nord plus épais avec escalier en vis dans oeuvre.
- collatéraux d'une travée marqués par des colonnes appuyées à d'épais dosserets, au droit de contreforts extérieurs.
- prolongement des collatéraux de part et d'autre de la tour par la chapelle des fonts (Sud) et un réduit (Nord); contreforts extérieurs diagonaux.

b) Partie orientale

- reprise au niveau du deuxième contrefort,
- épaississement des murs gouttereaux,
- quatre grandes-arcades dissymétriques, régulières au Sud, irrégulières au Nord,
- supports variés : trumeaux irréguliers, piliers octogonaux ou carrés aux arêtes abattues; colonnes engagées dans la cinquième grande-arcade,
- décrochement des refends longitudinaux (au niveau des quatrièmes supports du mur gouttereau Sud) et reprise,
- abside contrebutee par trois contreforts plats,
- collatéral Sud terminé par une chapelle à mur plat épaulé au Sud-Est par un contrefort saillant sur les deux faces, et collé au Nord contre le mur de l'abside,
- collatéral Nord terminé par une chapelle en saillie au Nord, moins profonde vers l'Est que la chapelle Sud, prolongée à l'Est par une sacristie ouvrant dans le chœur, dans la chapelle et à l'extérieur, au Nord,
- un autel-retable s'appuie contre le mur Est des chapelles latérales et de l'abside centrale dont il épouse la forme.

C - Coupes et Elévations intérieuresa) voûtement- Vaisseau central

Berceau brisé lambrissé reposant sur les refends par l'intermédiaire de sablières. Etrésillonnement par entrail supportant un poinçon (cf. photos nos I8-32)

- Collatéraux

- . Partie Ouest : ^{fausses -} voûtes à pénétration (lambrissées remplaçant les voûtes d'ogives prévues (cf. colonnes contreforts),
- . Partie Est : appentis lambrissé reposant directement sur les murs gouttereaux et les refends (cf. photos 23-24).

Refend Nord, au niveau de la chapelle Nord, plus haut côté Nord que côté Sud.

b) Mur Ouest (cf. photo I9)

- Tour

. Premier niveau à hauteur de l'extrados de la première grande-arcade.

Mur Est de la tour ouvert d'une haute arcade axiale, en arc brisé à double rouleau chanfreiné.

. Deuxième niveau : au dessus de la ligne de faîtage du vaisseau central, fenêtre axiale dépassant le sommet du lambris; encadrement harpé et balustrade d'appui.

De chaque côté du massif de la tour, le mur Ouest est percé symétriquement d'une fenêtre en arc brisé à un meneau, séparant deux lancettes trilobées surmontées d'un trilobe.

. Mur Nord : haute porte rectangulaire à linteau monolithe sur corbeaux et haute niche (placard) en arc brisé.

c) Vaisseau central

- Partie Ouest

Première grande-arcade Nord et Sud en arc de segment très tendu, renforcé par un doubleau de béton : raccordement entre les deux constructions reposant sur des piles adossées au mur Est de la tour.

Grande arcade plus longue au Sud (dix mètres) qu'au Nord (8 mètres).

- Partie Est

. Côté Nord :

* deuxième, troisième et quatrième grandes-arcades de même type mais de dimensions différentes (photo 26) :

Arc brisé, double rouleau à pénétration, à arêtes chanfreinées.

La deuxième grande-arcade retombe à l'Ouest sur un corbelet.

* Cinquième grande-arcade plus basse, en arc brisé à double rouleau à arêtes chanfreinées, retombant sur des chapiteaux à tailloirs soutenus par des colonnes à demi-engagées

Chapiteaux octogonaux, à astragale torique et abaque en cavet, ornés sur la corbeille de petits motifs en bas relief (cf. photo 33). Chaque arête est marquée d'un motif triangulaire à trois languettes. Au centre de chaque face figure une hermine.

* Au-dessus des deuxième et troisième grandes-arcades, un large bandeau renforce la partie supérieure du refend sous la sablière correspondant à un profilé en double T métallique, reliés par des crochets de fer ronds .

* A la base de la pointe inférieure de l'écoinçon du troisième support : pierre carrée saillante.

* Chaire à prêcher adossée au support 4 (trumeau) avec lambris d'appui gagnant le support.

Sur la face Nord du trumeau est ménagée une porte rectangulaire feuillurée, à linteau monolithe surmonté d'un linteau de décharge trapézoïdal; trois marches dans le trumeau (ancien accès à la chaire).

* Au niveau de l'écoinçon des quatrième et cinquième grandes arcades : épaississement du refend (cf. photo 31),

. Côté Sud :

Les deuxième, troisième et quatrième grandes-arcades sont identiques, en arc brisé, à simple rouleau et arêtes chanfreinées, retombant sur des supports carrés chanfreinés, à griffe supérieure et inférieure. Cinquième grande-arcade identique à celle du côté Nord.

d) Collatéral Nord

- Partie Ouest :

Deux premières travées identiques, fenêtres semblables à celles du mur Ouest, rythmées par deux colonnes à dossier chanfreiné : colonne à fût lisse cylindrique, base à tore aplati sur piédestal cubique à arête supérieur chanfreinée, chapiteau à chanfrein, tailloir carré, imposte moulurée recevant les arcatures (ogives et doubleaux).

- Partie Est :

Trois fenêtres en arc brisé, à ébrasement biais, sans correspondance avec les travées de la nef. Entre les fenêtres deux et trois, porte rectangulaire à ébrasement biais, masquée par un tambour moderne.

- Chapelle Nord :

Mur Ouest aveugle,

mur Nord percé d'une fenêtre axiale à arc en segment, à ébrasement biaisé (cf. photo 27),

mur Est : retable. A gauche, une porte rectangulaire à encadrement récent, ouvre sur la sacristie.

e) Collatéral Sud

- Partie Ouest : identique à celle du côté Nord.

- Partie Est percée de trois fenêtres dont deux à arc en segment et une en plein cintre (fenêtre Est), à ébrasement biaisé (cf photo 29)

Entre la fenêtre 1 et 2, s'ouvre une grande porte à arc en segment à double rouleau, masquée par un tambour.

Bénitier adossé à la face Sud du troisième support des grandes arcades (cf sous-dossier-photo 94).

Niche pratiquée dans le cinquième support, en arc brisé à ébrasement droit, feuillurée avec maçonnerie récente de l'appui.

f) Choeur

Deux fenêtres symétriques au Nord et au Sud, pénétrant le lambris : plein cintre, ébrasement droit, haute allège ébrasée.

- Mur Nord : porte en plein cintre à encadrement à chanfrein incurvé, avec griffe à 0,70 mètre du sol, ouvrant sur la sacristie (cf. photo n° 38). Une mouluration récente prolongeant le tailloir du chapiteau de l'arcade 5 forme linteau droit limitant une imposte à réseau trilobé obturé.

- Mur Sud : niche en arc brisé, à fond plat. Encadrement à chanfrein incurvé, à griffe en doucine; arcature trilobée (cf. photo 37). Retable de hauteur, avec autel précédé de deux degrés de marches.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - Face Ouest

Elle est constituée d'une tour centrale, encadrée de deux demi-pignons en retrait.

Cette tour comprend : un massif inférieur à deux niveaux d'ouvertures, (porche et fenêtres), de plan carré; en léger retrait, l'étage de la chambre des cloches de plan octogonale et une flèche terminale.

- Le massif inférieur est contrebuté sur chaque face par deux contreforts droits à glacis terminal et glacis au niveau de la base des fenêtres; le niveau du rez-de-chaussée est occupé par un porche saillant à gâble triangulaire, ouvert d'une porte en arc brisé à ébrasement biaisé à quatre voussures (colonnettes cylindriques à chapiteau et base prismatique). Une profonde embrasure à linteau droit est appareillée en plate-bande surmontée d'un tympan à claire-voie à réseau de trois trilobes.

Au dessus du gâble à rampants saillants sommés d'une croix, deux fenêtres jumelées en arc brisé souligné d'un tore retombant à l'imposte sur le chapiteau à crochets d'une colonnette à base torique.

Les autres faces de ce massif présentant peu de différences avec celle-ci, vont être décrites directement ici :

Faces latérales : divisées en deux niveaux; le niveau inférieur est en avancée sur le plan général de la tour; cette avancée correspond à un départ antérieur ou prévu des murs de la nef (traces d'arrachement ou pierres d'attente à l'Est); ce pan de mur est aveugle au Sud et ouvert au Nord d'une fenêtre en arc brisé à réseau trilobé, décentrée vers l'Ouest. Une épaisse corniche supérieure soutient un étroit pan de toiture en appentis. Le niveau supérieur est ouvert au Nord et au Sud d'une haute baie à linteau appareillé à claveaux sur corbelets.

Face Est : elle comporte également deux niveaux, comprenant dans la partie inférieure l'extrados masqué d'une grande arcade ouvrant anciennement sur la nef et une porte rectangulaire destinée à ouvrir sur les combles. Une trace de pignon marquée par la différence de matériaux prolonge les versants du raccord de toiture signalé ci-dessus.

- Chambre des cloches, de plan octogonal; les faces diagonales sont plus étroites que les faces orientées. Les faces orientées sont ouvertes d'une haute baie de même type que celle du niveau inférieur; elle est encadrée par deux étroites arcatures aveugles, en arc brisé.

Sur les faces diagonales, petite baie à linteau sur corbelet. Ces faces diagonales sont accostées de clochetons semi-pyramidaux à glacis reposant sur trois colonnes à chapiteaux à crochets; une corniche sépare la chambre des cloches de la flèche.

- Flèche : elle est de même plan que les chambres des cloches. Les arêtes sont soulignées par des crochets stylisés. Chacune des faces est ouverte par de petites baies cruciformes ou verticales.

Les deux demi-pignons sont ouverts par une fenêtre en arc brisé à embrasure peu profonde. Le réseau (cf. Elévations Intérieures) est mouluré de deux profonds cavets symétriques. Les angles Nord Ouest et Sud Ouest sont marqués par des contreforts diagonaux à glacis, et un ressaut à glacis, surmontés d'une partie droite orientée Nord Sud, sommée d'un pinacle de plan carré sur angle, à glacis multiples. Les rampants saillants sont bombés sur la tranche.

B - Face Sud

a) Partie Ouest

Les faces Nord et Sud sont identiques. Elles sont composées de deux travées à pignons, ouvertes d'une baie de même type que celle de la face Ouest, séparées par des contreforts droits à double glacis et empiètement à la base.

b) partie Est

Le façade est caractérisée par la présence d'un porche saillant, le peu d'importance des fenêtres par rapport à la surface et l'irrégularité de leur répartition et de leurs dimensions. Le rapport mur-toit n'est pas fixe en raison de la déclivité du sol vers l'Est, cependant la dimension du toit demeure très importante : la monotonie de cette façade due à la simplicité des quatre fenêtres est quelque peu rompue par le porche à pignon triangulaire soutenu par des colonnes et par une fenêtre très soignée à la limite Est, à mi-hauteur du toit.*Une certaine unité est cependant conservée grâce à la forme arrondie de toutes ces ouvertures (plein cintre); seule la fenêtre Ouest est en arc en segment. La fenêtre Est diffère des trois autres par ses dimensions plus importantes et par son appareil plus soigné (présence d'une clef saillante surmontant un motif constitué de volutes en S allongées, affrontées; un chanfrein concave souligne l'encadrement. Les deux fenêtres Ouest sont chanfreinées avec faible profondeur du tableau. Les quatre fenêtres sont protégées par des grilles récentes.

Empiètement à la base du mur.

La partie Est a été raccordée à la nef par une maçonnerie de schiste en ressaut et maladroitement exécutée.

A mi-distance entre les troisième et quatrième fenêtres (correspondant à la chapelle intérieure), trace de reprise.

Porche : (cf relevé graphique et plan)

Ouvert à l'Est et au Sud, fermé à l'Ouest par un mur aveugle collé, on y accède par un perron de trois degrés de schiste à l'Est et cinq degrés au Sud, le perron étant également en schiste. Il s'appuie contre l'encadrement d'une porte en plein cintre à double rouleau;

le rouleau extérieur formant massif retombe sur des piédroits en retrait (imposte chanfreinée).

Les piédroits sont maçonnés, les arcs sont appareillés en claveaux de roussard, alternés de schiste pour le rouleau externe. Le rouleau interne est badigeonné de peinture ocre rouge et les jambages cimentés. Le porche est couvert par un lambris en arc en plein cintre déformé, prenant appui sur des sablières. Ces sablières sont soutenues au Sud par des piliers de plan octogonal, et encastrées au Nord.

Les piliers reposent sur un soubassement rectangulaire à l'Est et ^{un} ~~solin~~ continu à l'Ouest. Socle carré en granit, à angles abattus à l'Ouest. Fût octogonal constitué de trois tambours à l'Est et six à l'Ouest. Base prismatique -(cf. relevé graphique). Chapiteau à tailloir carré, astragale octogonale en tore aplati; corbeille constituée du ressaut des chanfreins du fût et d'un cavet sous le tailloir.

Un mur de remplissage a été ajouté à l'Ouest, sur le soubassement, en retrait par rapport à celui-ci, entre le pilier et le piédroit de la porte.

C - Face Est

Elle est constituée d'une part de l'abside de plan semi-circulaire, d'autre part d'un mur en demi-pignon (collatéral Sud) et de l'avancée de la sacristie au Nord. Ces éléments n'ont pas d'autre caractère unitaire que la mise en oeuvre d'un même matériau.

a) abside :

mur aveugle, taluté, contrebuté par trois contreforts droits également talutés. Le contrefort axial est légèrement moins élevé que les deux autres symétriques. (le talus du contrefort Nord est en partie délabré). L'épaisseur du mur de la nef forme un ressaut dont l'arête saillante dans la partie supérieure est noyée dans le mur en demi-pignon du bas-côté Sud. Ce décrochement identique au Nord est visible uniquement dans la partie supérieure. Dans l'axe de l'abside apparaissent des traces de reprises (fissure et différence d'appareil) témoignant de l'existence d'une fenêtre axiale antérieure (cf. photo I3).

b) Mur Pignon Sud :

aveugle, contrebuté à l'angle Sud Est par un contrefort droit, en saillie également sur le mur Sud de la nef.

c) Sacristie :

La sacristie placée en appentis de la chapelle Nord apparaît sur trois faces, le mur Sud dans le prolongement du mur de refend ; la nef, mal dégagée de l'abside, est aveugle. La face Est est ouverte axialement d'une fenêtre rectangulaire à linteau et appui de schiste; le linteau est orné d'une gorge et

d'un tore; l'appui à moulure saillante se profile de bas en haut en cavet et tore entre deux filets. Les jambages sont appareillés en schiste, grès et tuffeau.

La fenêtre à ébrasement biaisé vers l'intérieur est protégée par une double grille (cf. notice particulière).

La face Nord aveugle est en partie masquée par des adjonctions récentes, dans lesquelles une porte a été pratiquée, accédant extérieurement à la sacristie, par l'intermédiaire d'un escalier droit ouvert à gauche.

D - Face Nord

a) chapelle

Elle est masquée à l'Est par la sacristie qui en occupe toute la surface; elle est aveugle à l'Ouest (adjonction très récente d'une chaufferie).

Sur les murs Est et Ouest, apparaît une sablière extérieure sur laquelle reposent des abouts de poutres (blochets?).

La face Nord à mur pignon, est percée axialement d'une fenêtre en arc en segment à ébrasement droit, appareillée en claveaux grossièrement alternés. Elle est surmontée d'un arc de décharge légèrement décentré à droite et plus grand.

Déversement du mur dans la partie Ouest et talus inférieur.

b) nef

Elle est ouverte de trois fenêtres identiques en arc brisé à encadrement harpé, chanfreiné; elle est protégée par des grilles récentes entre tableaux. Entre les fenêtres 2 et 3, une porte rectangulaire à linteau sur corbelets, appareillée en plate-bande, à jambages harpés est précédée de marches.

Raccord de la partie Ouest par une rupture d'appareil.

5 - PARTIES HAUTES

A - TOITURES

a) partie Ouest :

Toiture d'ardoises à arêtes de tuiles, noues en zinc chéneau d'écoulement avec conduit vertical en zinc. Chaque pignon à toiture à deux versants, se raccorde à la toiture principale par des noues en zinc.

b) Nef :

Toiture à deux versants en ardoise avec faible rupture de pente au droit des murs de la nef (Cette rupture est plus prononcée au Nord). Arêtiers en tuile.

Il faut noter l'antériorité de la toiture de la partie Est, caractérisée par une différence de la couleur de l'ardoise et des tuiles faîtières, d'une part, d'autre part, par la présence d'une croix sommée d'un coq au niveau de cette différenciation.

La différence de pente entre la toiture des parties Ouest et Est de la nef est compensée par un essentage d'ardoises.

c) Choeur :

L'abside est couverte par huit pans d'ardoises. Au droit de l'extrémité Est du mur de la nef et au mu de celui-ci, deux lucarnes (l'une au Nord, l'autre au Sud) éclairent le choeur. Elles sont couvertes d'une toiture à deux versants avec raccord par noues et essentages latéraux.

Fenêtres à arc en plein cintre à ébrasement droit, surmontées d'un fronton curviligne (arc très ouvert), à corniche moulurée. La corniche inférieure est décrochée au droit des jambages de la fenêtre, en un arc en segment concentriquement à l'arc de la fenêtre. L'encadrement de la baie à bandeau plat saillant est interrompu par un haut bandeau horizontal à l'imposte faisant retour sur les joues; même saillie de la pierre d'assise; deux ailerons à volutes à ressaut et bague à l'imposte, s'adossent à la tranche du bandeau d'encadrement. Au-dessus de l'imposte Est date gravée "1679". Les chevrons des rampants du toit de la lucarne prennent appui sur l'extrados du fronton, l'espace triangulaire entre celui-ci et la panne faîtière est rempli en maçonnerie grossière.

d) Chapelle :

Le toit à double versant de la chapelle est raccordé au versant Nord par des noues; le versant Est est prolongé par le toit de la sacristie.

B - LAMBRIS

Lambris récent en arc brisé sur la nef et en "bonnet d'évêque" pour le choeur, avec lunettes pénétrantes également lambrissées. Ce lambris prend appui dans le choeur sur des sablières moulurées (large gorge centrale, tores, scoties et tores, terminés par des retours droits) (cf. photo 36); même sablière pour la dernière travée (cf. photos 30 et 31). A la base du jambage droit de la fenêtre Sud, blochet sculpté d'une figure humaine très aplatie (cf. photo 36). Au-dessus des 3 ème, 2 ème et une partie de la 1ère arcade, sablières d'un type différent (double cavet terminé en sifflet). Les sablières moulurées s'interrompent

contre des abouts d'entrait scié entre les deuxième et troisième entrails(cf. photo 22). Les poinçons des fermes maîtresses de la charpente (cf. rubrique charpente) reposent sur neuf entrails. Deux entrails se distinguent par leur fort équerissage et leur rôle portant. Ils sont situés au niveau de la quatrième arcade symétriquement par rapport à celle-ci; section carrée à angles abattus, ils soutiennent un surplomb de lambris (emplacement de l'ancienne tour). Un troisième entrait central a été scié en biais au niveau de ce surplomb.

Les autres entrails de section moindre sont octogonaux avec les extrémités en sifflet, irrégulièrement moulurés, des bagues toriques aux extrémités et à l'épaississement axial (cinquième entrait). Sur ces entrails reposent des poinçons de même type : section octogonale, base carrée avec griffes de transition le plus souvent baguées d'un tore, le sommet est traité de la même manière.

Le lambris est éclairé par deux larges tabatières au Nord et au Sud.

Collatéraux

- Collatéral Sud

Au-dessus de la partie Ouest, le lambris imite des voûtes d'ogives. La nef est couverte d'un lambris en appentis reposant directement sur le mur. Eclairage par deux tabatières.

- Collatéral Nord

Partie Ouest : cf collatéral Sud.

Nef : cf collatéral Sud (une pièce de fer profilée en double T longe le sommet du mur au niveau de la troisième arcade)(cf. élévations intérieures)

Chapelle Nord

Lambris en berceau brisé, reposant sur des sablières séparées par un entrait supportant un poinçon (cf nef); sablières moulurées à sifflet; la sablière Sud du mur Est est retaillée (entamée par la pose du retable). A l'extrémité Sud de ce mur, un blochet a été scié. Le mur Ouest ne comporte qu'une seule sablière (raccord avec le collatéral).

C - CHARPENTE

L'accès au comble se fait par la tribune.

La charpente se divise en deux grandes parties marquées extérieurement par la différence de pente des rampants au droit de la jonction des deux parties de l'édifice. La limite entre la charpente de la nef et celle du chœur est marquée par un décrochement sans modification de structure. Ce décrochement se situe au niveau des fermes portantes de l'ancien clocher.

- Charpente de la nef et du chœur (charpente des bas-côtés invisible). Charpente à chevrons portant fermes et fermes maîtresses correspondant aux poinçons et entrails apparents dans la nef, suivant un rythme de 7 fermes secondaires pour 1 ferme maîtresse à l'Est, 3 fermes secondaires pour 1 ferme maîtresse au-dessus de la nef. Les fermes secondaires se composent de deux arbalétriers assemblés par tenon et mortaise chevillés, d'un faux entrail et d'aisseiliers courbes tandis que les arbalétriers des fermes maîtresses s'assemblent de part et d'autre d'un poinçon. La couverture repose directement sur les arbalétriers dont la partie inférieure est invisible, masquée par l'extrados du lambris. Le contreventement est assuré par une panne faitière et une sous-faitière étré sillonnées par des croix de Saint André. La panne faitière n'est reliée qu'aux poinçons des fermes maîtresses et passe sous les arbalétriers des fermes secondaires.

Des chevrons secondaires alternent avec les chevrons portant ferme. Etant donné l'absence de panne continue, les chevrons secondaires sont portés par des fausses pannes situées entre les chevrons forts encastrés dans des échantignolles cloutées sur leurs faces latérales.

La croupe polygonale du chœur est faite d'arbalétriers et chevrons rayonnants très rapprochés.

Les trois fermes maîtresses qui portaient l'ancien clocher se différencient par un équarissage plus fort des arbalétriers des poinçons et des faux entrails et un contreventement par des pannes.

La ferme centrale porte des traces d'incendie.

Tous les assemblages sont à tenons et mortaises chevillés.

A partir de la vingtième ferme en partant de l'Ouest, arbalétriers, faux-entrails et aisseiliers portent des marques de pose :

/ // /// //// V / // — XI XII XIII XIII XIII
 X XI XII XIII + XIII X / X

Ces marques ne sont plus visibles sur les trois fermes centrales; elles doivent porter les chiffres V III V IIII X .

Les ardoises sont cloutées sur un lattis récent.

- Charpente de la partie occidentale néo-gothique

Charpente à fermes : faux entrails moisés et boulonnés. Les chevrons reposent sur des pannes. Etre sillonnement longitudinal par simples goussets.

Le raccord entre les deux charpentes se fait par deux longs arbalétriers qui reposent sur les murs des bas-côtés et des poteaux intermédiaires; des chevrons verticaux reçoivent l'essentage constitué d'ardoises cloutées sur un lattis.

Le mur Est de la tour porte les traces des rampants d'un ancien pignon plus aigu (modification de la pente du toit à la suite de la construction des bas-côtés néo-gothiques).

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution de cet édifice est simple, les accès en sont répartis régulièrement : une porte au milieu de la nef au Nord et au Sud et une large porte d'entrée à l'Ouest sous la tour; l'accès à la tour se fait intérieurement par un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur à l'angle Nord-Ouest.

Le chœur et la nef n'étant séparés que par une balustrade le passage se fait aisément par des portes dans l'axe des trois autels.

Cette balustrade qui n'occupe pas toute la largeur de la chapelle Nord permet l'accès à la sacristie par une porte rectangulaire à l'extrémité du mur Ouest de la chapelle.

SACRISTIE :

De plan rectangulaire; les murs sont entièrement lambrissés avec de nombreux placards; elle est accessible à l'Ouest par une porte, dans la chapelle Nord, et au Sud par une porte ouvrant directement sur le chœur.

Accès par l'extérieur dans le mur Nord (porte rectangulaire).
Eclairage par une fenêtre rectangulaire au centre du mur Est. Sol à revêtement plastifié récent, plafond à trois poutres placées dans le sens Est Ouest et solives perpendiculaires.

TOUR :

Sa distribution est simple : un escalier de pierre en vis dessert le premier étage, les autres étages sont accessibles par des échelles de meunier, des trappes étant aménagées dans le plancher.

III) - NOTE DE SYNTHESEA - CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

L'église paroissiale de Messac est, avec celle de Poligné, la seule du canton qui ait subsisté, partiellement, au grand courant de rénovation du XIX^{ème} siècle.

Ceci, faute d'avoir utilisé des moyens radicaux comme ce fut le cas dans d'autres communes, notamment à Bain de Bretagne : vouloir reconstruire une église en partant de l'édifice ancien et en le "grignotant" d'Ouest en Est avait moins de chance d'aboutir que de démolir purement et simplement et de reconstruire sur un emplacement différent.

L'ancienne église nous est donc parvenue telle qu'elle devait se présenter au milieu du XIX^e siècle, sauf sa partie occidentale et le clocher qui furent supprimés, ces deux modifications étant d'ailleurs liées (cf. Historique).

La partie ancienne de l'édifice n'en est cependant pas pour autant homogène comme la description a pu le faire constater. L'étude archéologique permet de distinguer quatre grandes campagnes de travaux :

- La première campagne remonte à l'époque romane; il en subsiste
 - . avec certitude l'abside et le portail Sud,
 - . sans doute les refends longitudinaux qui prolongent l'abside, jusqu'aux quatrièmes supports; c'est à ce niveau, en effet, que se situent les décrochements symétriques, et les murs goutterots sauf les ouvertures (celles du Nord ont été percées au XIX^e siècle (1), celle du Sud datent vraisemblablement du XVI^e siècle).

- La seconde campagne concerne les arcades symétriques du chœur et la crédence du mur Sud du chœur. Les bases des colonnes de ces arcades sont d'un type très précis que Viollet-Le Duc date du X^e siècle (2), la présence de chapiteaux confirme cette datation, ainsi que le décor de leur corbeille : l'hermine semble indiquer clairement la volonté de montrer son appartenance au duché de Bretagne.

(1) Cf infra.

(2) Viollet-le-Duc (M.), Dictionnaire raisonné de l'Architecture française, t. II, p. I60, I61, I62; planche 43 B

- Dans la troisième campagne pourraient se situer la reprise des refends longitudinaux et des grandes-arcades Nord, et la construction de la chapelle Nord (cf. Historique). La reprise des refends est attestée par au moins deux faits archéologiques : les décrochements au niveau des derniers supports, et le changement du type de sablière : celles du chœur ont des moulures plus affirmées et paraissent remonter au XVe siècle (même époque que l'aménagement des deux grandes-arcades?), celles de la nef (identiques sur les deux refends) et la chapelle Nord sont plus récentes et représentent un type courant du XVIe siècle. Les grandes-arcades Nord ne peuvent être antérieures au XVIe siècle, période pendant laquelle ce type (double rouleau, retombée par pénétration, base à mouluration faiblement prononcée) se répandit dans toute la Bretagne.

- La quatrième campagne pose un problème insoluble, faut de documents écrits et de preuves archéologiques; elle concerne les grandes-arcades Sud. Elles datent d'un aménagement tardif comme le prouvent la sécheresse des lignes et les griffes d'imposte à découpe droite et décor très rigide. Ces arcades furent construites sur le modèle de celles du chœur dans un souci de régularité certes, mais également avec une volonté de simplification : le double rouleau, la colonne engagée ont disparu, les griffes supérieures en cavet et inférieures en doucine sont remplacées par une griffe droite. L'imposte enfin n'est plus ici qu'une adaptation sans fonction architecturale. Tous ces éléments stylistiques sont le fait d'une époque tardive, le XVIIe ou même le XVIIIe siècle. Est-ce même une reprise en sous-œuvre d'arcades et de supports plus anciens ou une réfection totale du mur de refend? Il n'est pas possible de le préciser actuellement. Un fait est à souligner, cependant, les grandes-arcades Nord ont un profil très irrégulier dû à un tassement et peut-être à des maladresses de mise en œuvre; elles présentent une apparence de fragilité qui fut peut-être la cause d'une reprise totale des arcades Sud, en admettant qu'elles fussent identiques.

La lecture de l'édifice demeure donc malaisée. Une question reste posée : quelle était l'importance de l'édifice roman? Se composait-il comme aujourd'hui de trois vaisseaux et, dans l'affirmative, des chapelles prolongeaient-elles les collatéraux? S'il ne nous est pas possible de répondre à cette dernière question

comme l'a fait Roger Grand (1), il semble bien que l'on puisse affirmer que l'église romane était à trois vaisseaux. Le mur gouttereau Sud ne semble pas avoir été repris et le portail est de toute évidence roman (2). De plus, il était percé d'une fenêtre romane disparue sans doute au cours des travaux du début du siècle (3). Quant au mur gouttereau Nord, aveugle jusqu'au XIXe siècle, il aurait vraisemblablement été percé de fenêtres s'il avait été construit au XVIe siècle.

Les trois vaisseaux étaient de même longueur à l'Ouest comme le prouvent le plan de 1770 (cf. Annexe III) et le cadastre ancien mais jusqu'où se prolongeaient-ils? Actuellement un fait est à noter : il ne subsiste aucune trace de l'ancien édifice au-delà d'une ligne transversale partant des reprises des gouttereaux (cf. plan), et passant par les deux points des refends longitudinaux où s'interrompent les sablières.

Cette interruption correspond-elle aux anciennes dimensions de l'église ou la tour néo-gothique a-t-elle été construite contre la façade romane?

Nous possédons deux documents graphiques antérieurs à 1866 : le plan de 1770 et le plan cadastral de 1838. L'exactitude du premier est fort discutable puisque les proportions entre les vaisseaux ne sont pas respectées et que la saillie de la chapelle Nord n'est pas indiquée. Mais si la proportion entre la largeur totale et la longueur totale est exacte, l'église se prolongeait jusqu'à la tour du XIXe siècle; d'autre part, sur ce plan, seuls les piliers existants actuellement ont un commentaire. S'il en existait d'autres à l'Ouest, l'auteur du plan a cependant pu ne pas les noter s'ils ne présentaient pas d'intérêt pour le motif qui a conduit à lever le croquis. Donc, si la tour a été construite contre la façade romane, en prolongeant les actuelles grandes-arcades, la moyenne des écartements étant respectée, l'on aboutit à un plan cohérent : il va en effet deux arcades supplémentaires au Sud et une au Nord.

(1) Grand (R.), l'Art Roman en Bretagne, Ed. Picard, Paris 1958, p. 356, 357. Dans sa courte monographie sur l'église paroissiale de Messac, Roger Grand indique que l'église romane devait se composer d'une nef à trois vaisseaux avec deux absidioles prolongeant les bas-côtés. Il propose, en outre, un plan sur lequel sont figurées les parties romanes qui subsistent : l'abside, l'absidiole et le mur gouttereau Sud. Ce plan est inexact puisque nous savons que la chapelle Sud fut reconstruite en 1746. Aucun élément ne permet donc d'affirmer l'existence d'absidioles dans l'édifice primitif.

(2) Cf. le portail Sud de Saint-Jean-de-Béré près de Châteaubriant (44), précédé comme à Messac d'un porche plus tardif.

(3) Cf. Banéat (P.) - Le département d'Ille et Vilaine, t. II, p. 392

-Grand (R.) - cf ci-dessus.

Cette hypothèse est contredite par le plan cadastral de 1838 dont l'exactitude semble moins douteuse : la largeur de la nef correspond en effet à la largeur réelle et la longueur correspond à l'actuelle reprise des goutteraux. La tour néo-gothique a donc vraisemblablement été construite environ cinq mètres devant la façade romane intégralement conservée et des murs provisoires devaient les réunir. Dans ce cas, le nombre actuel des arcades pourrait être juste, celles du Sud étant sans doute prolongées par un refend aveugle et l'espace Sud-Ouest ainsi clos, occupé par la chapelle des fonts. Celle-ci fut reportée par la suite plus à l'Ouest. L'hypothèse selon laquelle la disposition de la tour du Grand-Fougeray construite en pénétration dans la façade romane aurait été reprise à Messac est donc fausse. Les traces de rampants visibles dans les combles sur le mur Est de la tour correspondent sans doute au comble provisoire qui la réunissait à l'église.

B - PLACE DE L'EDIFICE

L'église de Messac a l'originalité de présenter des caractères stylistiques divers dus à de nombreux remaniements dont la cause était sans doute, pour une bonne part, le manque de solidité de la construction. C'est en partie en raison de leur mauvais état que la plupart des églises du canton furent en effet démolies au cours du siècle dernier et qu'à Messac, le nouveau clocher fut construit.

L'église de Messac est loin d'être un édifice majeur dans la région, mais il peut être considéré comme un reflet, bien appauvri il est vrai, des grandes périodes de construction en Bretagne : l'époque romane, les XVe et XVIe siècles et le XIXe siècle. De l'époque romane, il a conservé l'aspect général et le parti de plan. Fresques et arc triomphal, courants dans les églises romanes de la région (1) ont malheureusement disparu à la fin du siècle dernier et au début du XXe siècle. Il n'est pas impossible que les fresques puissent être retrouvées un jour sous l'enduit actuel.

(1) cf. Banéat (P.) - Le département d'Ille et Vilaine, t. IV, p.545 et 567,568. Liste des édifices possédant ou ayant possédé un arc triomphal et des peintures murales (dans la rubrique "peintures" sont comprises, les fresques, les tableaux etc...) .

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA - MANUSCRITESArchives Nationales

- Série F, liasse F 19 4720

* Lettre du 13 avril 1863 du Préfet d'Ille-et-Vilaine au Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes relative à une demande de secours pour la reconstruction de la tour de l'église de Messac,

* extrait du Registre des Délibérations du Comité des Inspecteurs Généraux des édifices diocésains relatif à la reconstruction du clocher de l'église de Messac, 13 juin 1863,

* lettre du 23 octobre 1863 du ministre de l'Instruction Publique et des Cultes au Préfet d'Ille et Vilaine.

Archives Départementales d'Ille et Vilaine

- Série C, liasse C 4542, rôles des biens de la noblesse pour la paroisse de Messac, I75I-I753.

- Série E,

liasse 2 E supp 764 (fonds La Bourdonnaye-Montluc) "Au sujet des entreprises de deux personnes dans l'église de Messac".-I746,
"Mémoire pour Monsieur de Montluc.- I774,

liasse 2 E supp 765 (fonds la Bourdonnaye-Montluc). Plan sommaire de l'église de Messac, avec légende au sujet des prééminences. I770,

liasse 4 E 744 (minute du notaire Guillier). Contrat pour le rétable de Messac entre René Frémont et Mathurin Thé, sculpteurs , et Martin Morillon, tailleur de pierre. Ce texte est très intéressant.

- Série F,

liasse 1 F 2101, fonds Bourde de la Rogerie, documentation historique et archéologique de la commune de Messac :

- . notes sur l'église de Messac,
- . lettre du 26 août 1922 de

A. REGNAULT (1) au chanoine PEROTEAUX ,

. lettre du 28 août 1922 du chanoine PEROTEAUX, ancien recteur de Messac, à BOURDE DE LA ROGERIE, archiviste d'Ille et Vilaine, président de la société archéologique d'Ille et Vilaine;

liasse 1 F 2248, 1 et 2 MALOUBIER-TOURNIER (P.).- les retables du XVIIe et du XVIII e siècles en Ille et Vilaine.- Exempleaire dactylographié du mémoire rédigé en vue d'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures;

liasse 7 Fa I76, fonds Des Bouillons. - notes diverses sur Messac.

- Série G,

liasse G I65 "Plusieurs notes et plusieurs copies en entier de plusieurs anciens titres du chapitre de Rennes par Mre Symon chanoine de Rennes ". Petit livret;

liasse G 505^c

. présentation à la cure de Messac, I664;

. testament de Gilles Divet et Anthoinette de Couëscon sa femme.- I9 octobre I70I.

- Série H, liasse I8 H 30, Erection du Rosaire en l'église de Messac.- I703.

- Série O, liasse 3 Ob, sous-liasse Réparations de l'église de Messac.

. Lettre du 3 avril I840 de M^r LEGRAND, entrepreneur de travaux publics,

. lettre du 26 août I880 de M^r DUCHESNE, entrepreneur de travaux publics. Archives Municipales:

Registre des délibérations du conseil municipal n° 4- I857 - I893.

Archives épiscopales

- Notice sur Messac ou réponses aux questions adressées par Mgr Godefroy Saint Marc au clergé du diocèse .- I860-I86I.

- Autorisation de l'archevêché pour faire agrandir l'église.- I903

Archives paroissiales

- Cahier de paroisse commencé en 1866.

Il existait des archives paroissiales plus anciennes utilisées par l'abbé HOUSSIN et le chanoine GUILLOTIN DE CORSON dans leurs travaux. Elles ont disparu.

B - IMPRIMEES

Anciens registres paroissiaux de Messac (baptêmes, mariages, sépultures) publiés par PARIS-JALLOBERT (Abbé P.).- Rennes, Plihon et Hervé. 1891.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

- BANEAT (P.).- Le Département d'Ille et Vilaine. Histoire, archéologie, monuments.- Rennes, Larcher, 4 tomes, 1927-1930.

- GRAND (R.).- l'art roman en Bretagne.- Paris, Picard, 1958. 494 p. fig.

- GUILLOTIN DE CORSON (chanoine A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.- Rennes, Fougeray; Paris, Haton, 6 tomes, 1880-1886.

- HOUSSIN, ancien recteur de Messac.- Histoire de la paroisse de Messac.- Dans le bulletin paroissial de Messac, 1908 - 1909.

- MARTIN-CHAUFFIER (L.).- A propos des batailles de Messac et de Blain et de la prise de Nantes par les Normands en 843. Essai sur les sources narratives.- Mém. Soc. Hist. archéo. Bretagne, t. I, 1920. p. 191-204.

- OGEE (J.B.).- Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nouvelle Edition revue et augmentée par MARTEVILLE (A.) et VARIN (P.).- Rennes, Molliex, 2 tomes 1843-1853.

- ROBOT-MAYNIAL (D.).- Messac.- Dans le "Dictionnaire des Eglises de France". - Paris, Laffont, 1968.

V) - ANNEXESANNEXE I

1231 : première mention connue de la paroisse de Messac.

"1231 : Fondation du prieuré de Saint-Martin (de Rennes) par Adam, Trésorier de Rennes qui fut ensuite archidiacre "

Le texte nous apprend d'abord que pour assurer le repos de son âme, Adam fonde un prieuré, auquel sera affecté un peu plus tard la chapelle Saint-Martin aujourd'hui détruite, et pour le doter donne sa bibliothèque. L'abbé de Paimpont, intéressé, demande de servir cette fondation en envoyant un chanoine qui percevra trente quartiers de blé à prendre sur les dîmes de Messac.

Le texte qui suit est extrait de la demande de l'abbé au chapitre de Rennes :

" Nos ad petitionem insuis canonico presbytero Redonis ut diximus de coetero servienti, triginta quarteria bladi de decimâ nostrâ de Mesac assignavimus per manum firmavimur nostrorum sibi annuation ad mensuram de Messac persolvenda."

Archives départementales d'Ille et Vilaine G I65, petit livret portant en tête la mention : "Plusieurs notes et plusieurs coppies en entier de plusieurs anciens titres du chapitre de Rennes. par M^{re} Symon, chanoine de Rennes".

En marge de la copie, est écrit : "ce titre est par original sur velin au chapitre".

ANNEXE 2

Reconstruction de la chapelle Sud, chapelle de Boeuvres, en 1746.

" Deux personnes ont formé des entreprises dans l'église de Messac.

L'une des personnes de son autorité privée a fait démolir une chapelle de ladite église prétendant qu'elle lui appartient, elle y fait travailler actuellement sans y avoir fait appeler le seigneur fondateur..."

Sur un autre papier, il est écrit :

" Sur les deux entreprises faites dans l'église paroissiale de Messac... M^r Begueret a été consulté.

Cette consultation ne trouve pas que l'on soit fondé à troubler et à contester à Mad^e de la Guybourgère le droit de faire rebâtir la chapelle qui paroît lui appartenir dans ladite église mais bien fondé à l'obliger à faire rétablir les litres funèbres qui étoient par lisière de ladite chapelle en dedans et en dehors, en se précautionnant des témoins qui peuvent attester les avoir vû exister avant la démolition ".

Archives Départementales d'Ille et Vilaine 2 E supp. 764. Ces deux papiers sont attachés avec une ficelle.

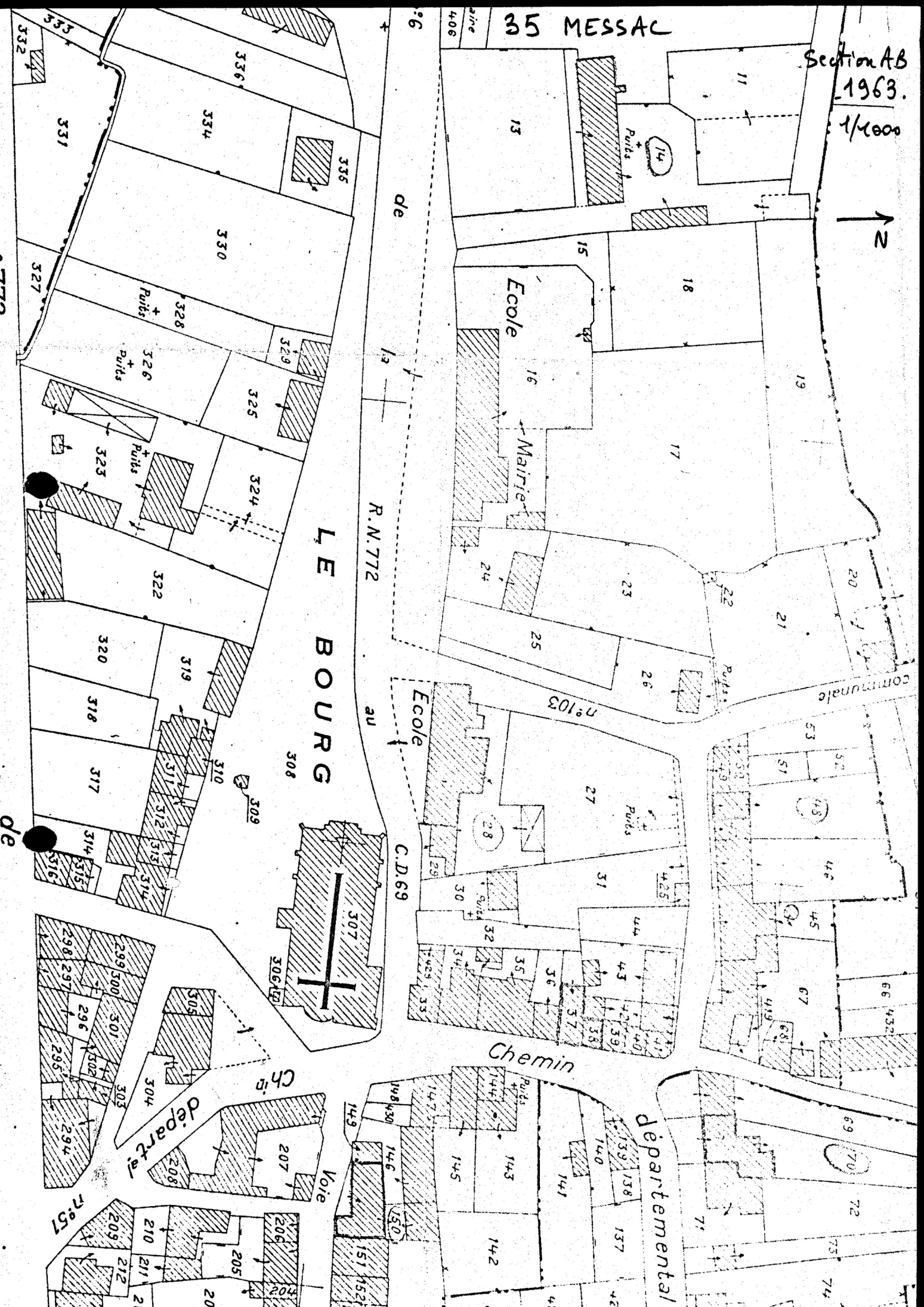
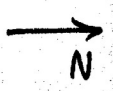
ANNEXE 3

Légende du plan de l'église de 1770

- a - table de communion.
- b - le banc du seigneur de Bain armoyé de 3 fleurs de lys de même que la Boisure et vitrage au dessus vers l'évangile.
- c - porte qui entre dans la sacristie du même côté.
- d - c'est le grand hôtel.
- e - c'est la sacristie.
- f - autre porte de la sacristie qui sort à venir dans la Chapelle notre-dame.
- g - hôtel de notre-dame.
- h - pierre tomballe dépendante de la maison noble de la Baucherais de laquelle pierre tomballe et d'un banc à quelle sur icelle (lequel banc à quelle n'existe pas). Les propriétaires de la Baucherais sont inféodé par aveu vers les seigneurs de Bain.
- j - Un des pilliers de l'église entre le corps principal et la chapelle notre-dame où est le banc à quelle du Votenet armoyé de trois croissans, et une fausse chape au joignant dudit banc lequel banc, sailly dans la chapelle notre dame et non dans le chanceau, mais cette chapelle ainsy qu'on le crois dépend du chanceau. De l'autre côté dudit banc vers le chanceau sont deux ehaises au total de bois attachée avec des chesnes de fer, et au dessus est une plaque d'airain attachée au même pillier, qui annonce un droit d'enfeu et banc à M. de la Pommeraye.
- k - est le second pillier où est la chaire à prescher.
- l - troisième pillier appelé le pilier de Saint Louis.
Tout cela compose l'aile vers
nord de laditte église
- m - La cloche, qui suivant qu'on le pense fait la séparation du chanceau d'avec la nef.
- n - c'est la chapelle de Saint pierre qu'on dit dépendante de Boeuvres jusqu'à la lettre O
- o - dans cette chapelle est un mauzolée d'une femme sur un tombeau, à l'élévation d'environ 2 pieds
- p - c'est un pillier vers midy où est un banc à quelle sans armoiries dépendant de la seigneurie de la Pommeraye.
- q - pilier ou personne na droit non plus qu'à un autre pillier qui est marqué lettre r
- r - voyez cy-dessus
- s - est une porte qui ouvre vers midy.
- t - principale porte d'entrée vers soleil couchant.

35 MESSAC

Section AB
1963.
1/4000

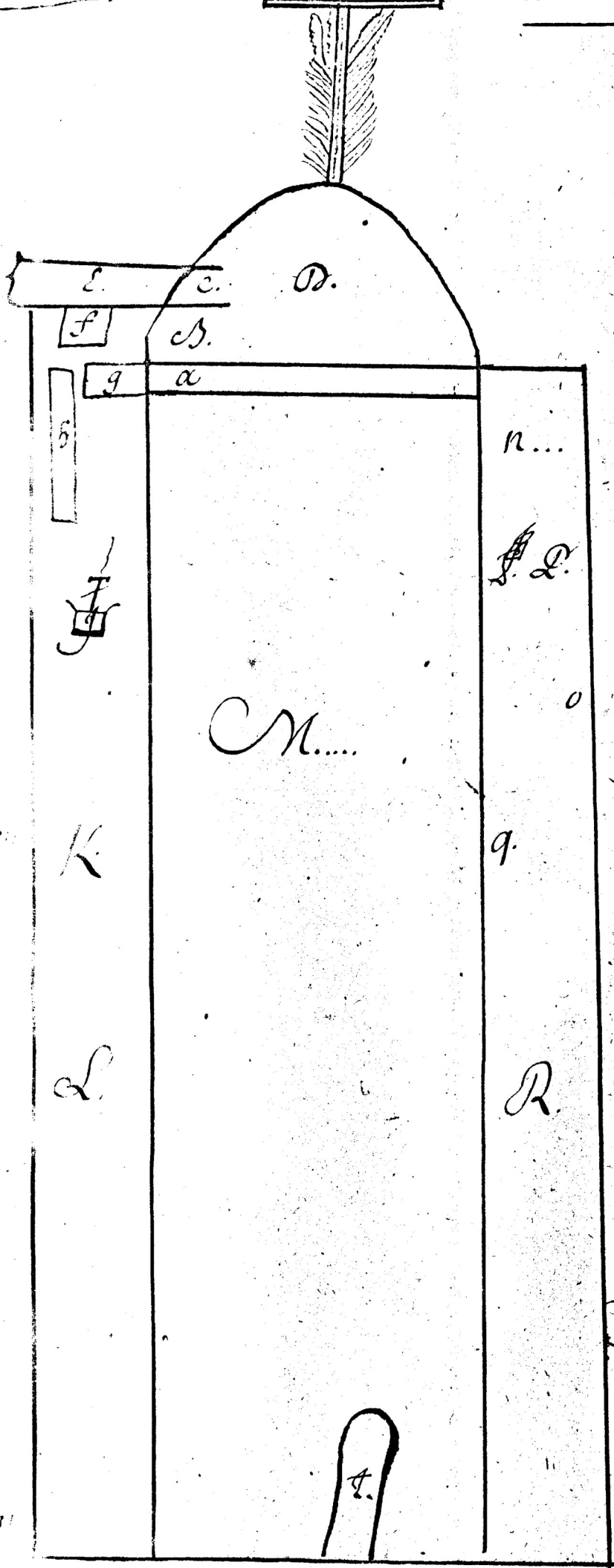


ANNEXE III
Plan de 1770

Der
Landts
Commisarius
Geldt.

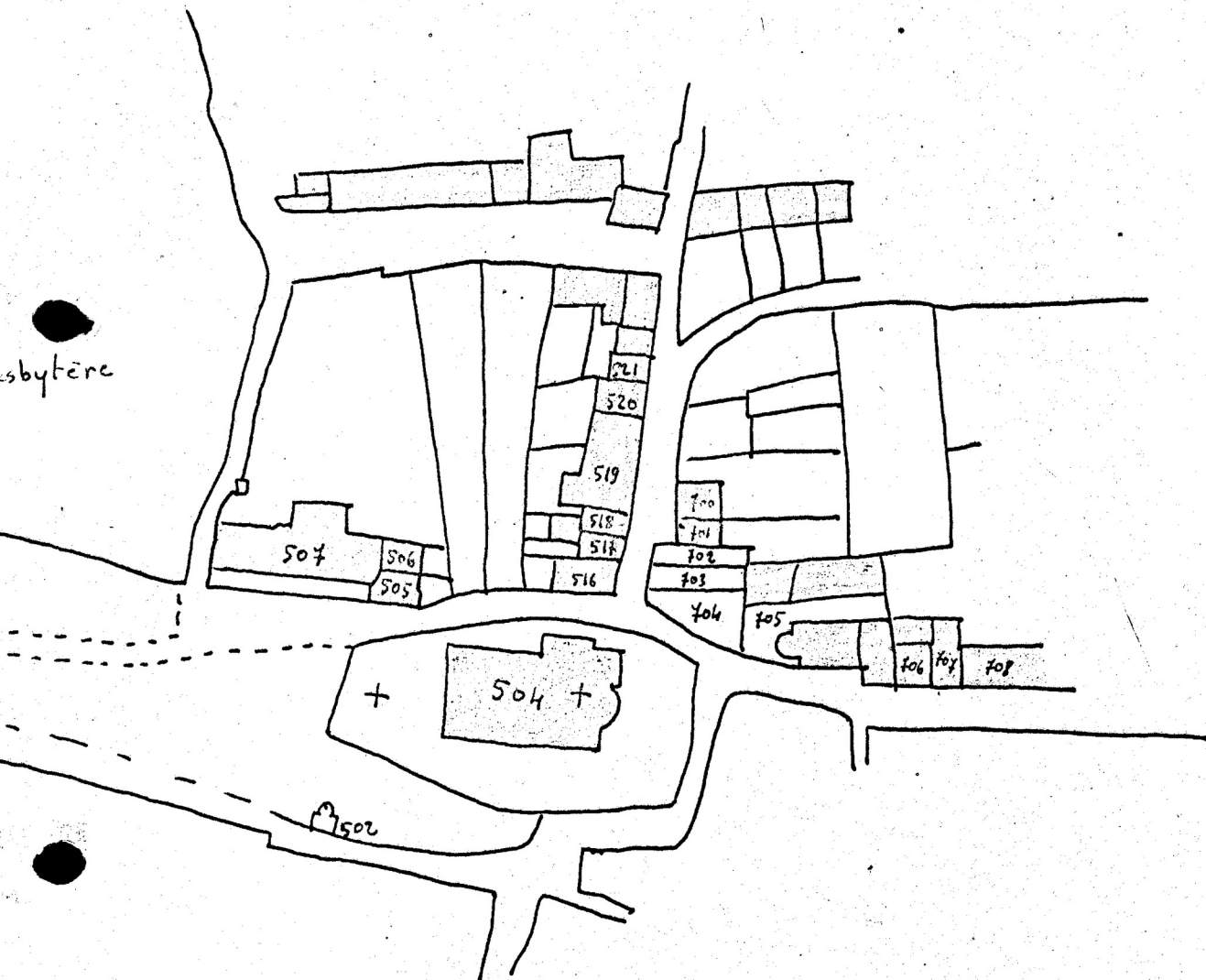
Wm. J. Dummer

Indy inwonderd Rathandery



What he would depend on, and what he would not, he would determine.
 He was very different from the other.

۲۱



Section D2

1/1250

1838

Table des figures :

FIG.1 Vue aerienne prise de l'Ouest
71 35 204 VR

FIG.1b Vue aerienne Est
71 35 294 VR

Pl.1 Plan au sol
84 35 224 P

Pl.2 Coupe longitudinale Nord-Sud
84 35 216 P

Pl.3 Coupe transversale
84 35 220 P

Pl.4 Coupe longitudinale Sud-Nord
87 35 225 P

DOC.17 Repro. Arch. Dep. Ille et Vilaine
Nef : vers l'Est 69 35 130 V

FIG.1t Facade occidentale
67 35 129 V

FIG.2 Elevation Nord-Ouest
67 35 131 V

FIG.3 Elevation Sud-Ouest
67 35 132 V

FIG.4 Elevation Sud
67 35 130 V

FIG.7 Elevation Sud-Est
70 35 319 V

FIG.8 Elevation Sud-Est
67 35 133 V

FIG.5 Facade Sud : porche
70 35 325 V

FIG.6 Facade Sud, porche
de la porte 70 35 326 V

FIG.9 Facade Sud : fenetre Est
70 35 324 V

FIG.10 Lucarne Sud-Est
67 35 135 V

FIG.11 Chevet, vue generale
71 35 89 V

FIG.13 Chevet : detail de l'abside
70 35 323 V

FIG.14 Sacristie : face Est, grille
de la fenetre 67 35 136 V

FIG.15 Elevation Nord-Ouest
70 35 318 V

Table des figures : (suite)

FIG.16 Transept ; bras Nord, fenetre
du pignon 70 35 320 V

FIG.12 Chevet, vue prise du Nord-Ouest
70.35.321 V

FIG.18 Nef : vers l'Est
67 35 266 V

FIG.19 Nef : vers l'Ouest
67 35 318 V

FIG.20 Nef : vue Sud-Ouest
70 35 354 V

FIG.21 Nef : vers le Nord-Est
67 35 269 V

FIG.22 Nef : vers le Sud-Est
67 35 270 V

FIG.23 Bas cote Nord : vue vers l'Est
67 35 268 V

FIG.24 Bas-cote Sud : vue vers l'Est
67 35 267 V

FIG.25 Nef : arcades Sud
70 35 355 V

FIG.26 Nef : arcades Nord
70 35 356 V

FIG.27 Chapelle Nord : vue du chœur
67 35 271 V

FIG.28 Chapelle Nord : vue Sud-Est
70 35 358 V

FIG.29 Chapelle Sud : vue Sud-Est
70 35 357 V

FIG.30 Nef, face Sud : ecoinçon 4e
et 5e arcades 70 35 362 V

FIG.31 Nef, face Nord : ecoinçon 4e
et 5e arcades 70 35 363 V

FIG.32 Nef : detail des parties
hautes 70 35 364 V

FIG.33 Chœur, arcade : detail du
chapiteau 67 35 314 V

FIG.34 Chœur : base de la 5e pile
70 35 365 V

FIG.35 Chœur : base de la 5e pile
Nord 70 35 366 V

FIG.37 Chœur : credence, mur Sud
70 35 359 V

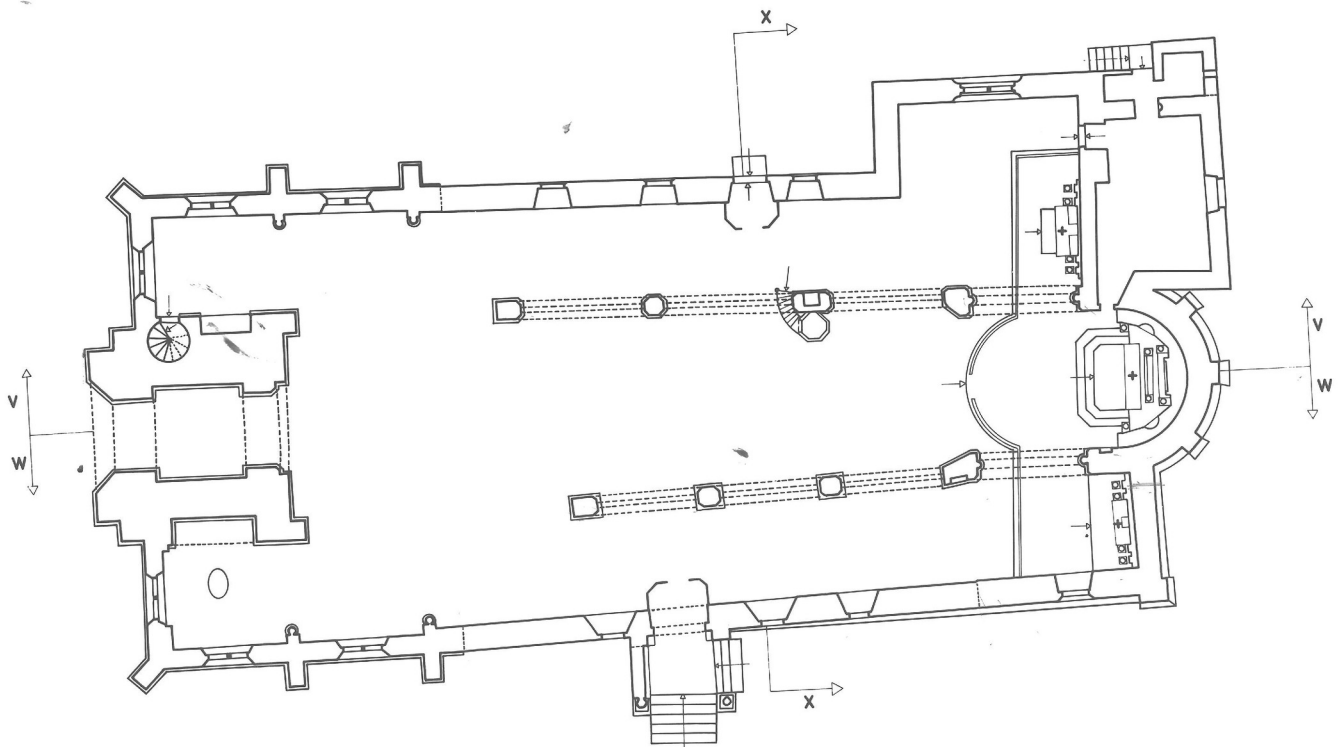
FIG.38 Chœur : restes de credence,
porte de la sacristie 70 35 360 V

FIG.1 Detail
70 35 269 ZA

35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

Pl.1 Plan au sol

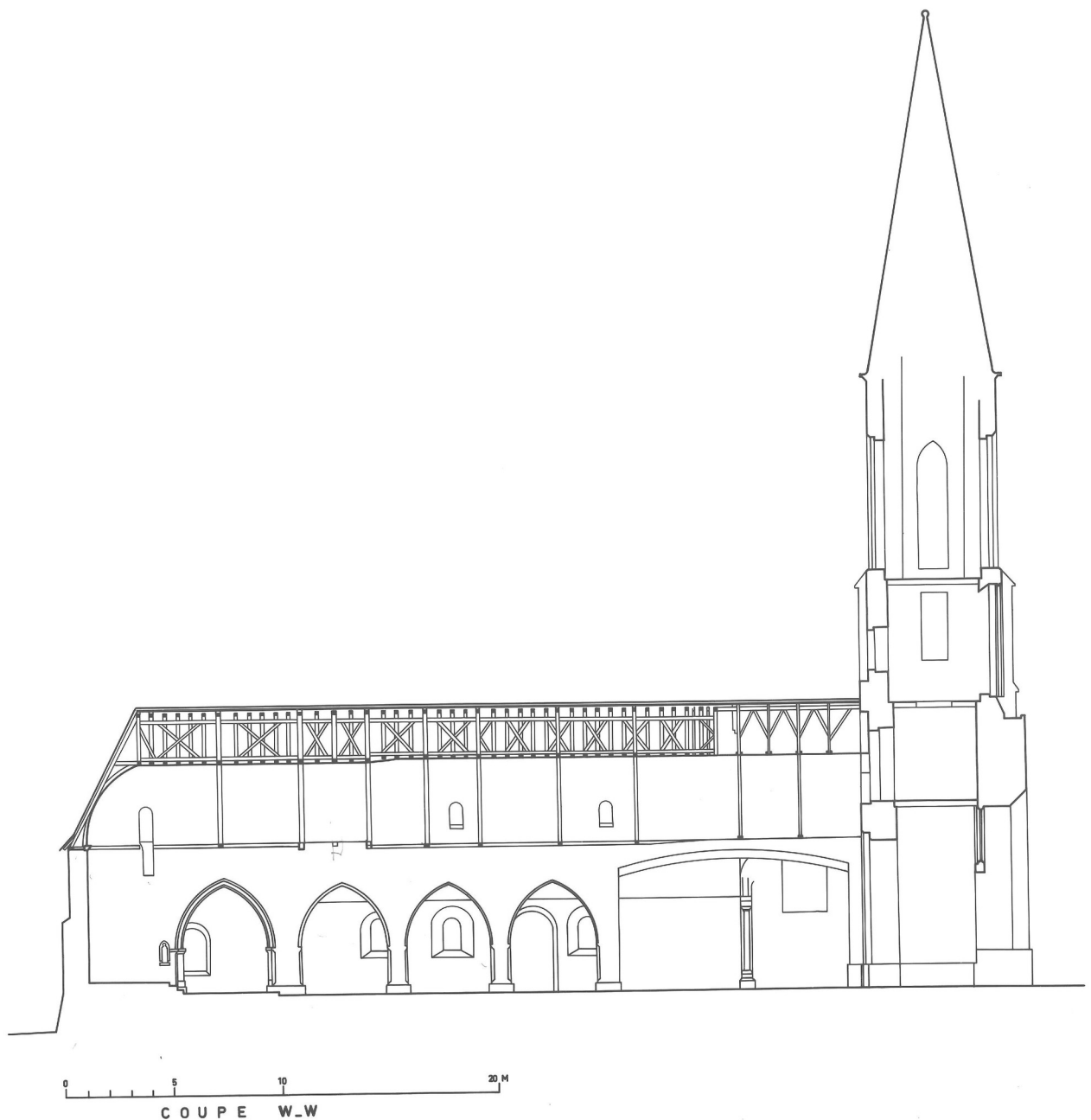
C1.Inv.Artur 84 35 224 P



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN
~~35~~

Pl.2 Coupe longitudinale Nord-Sud

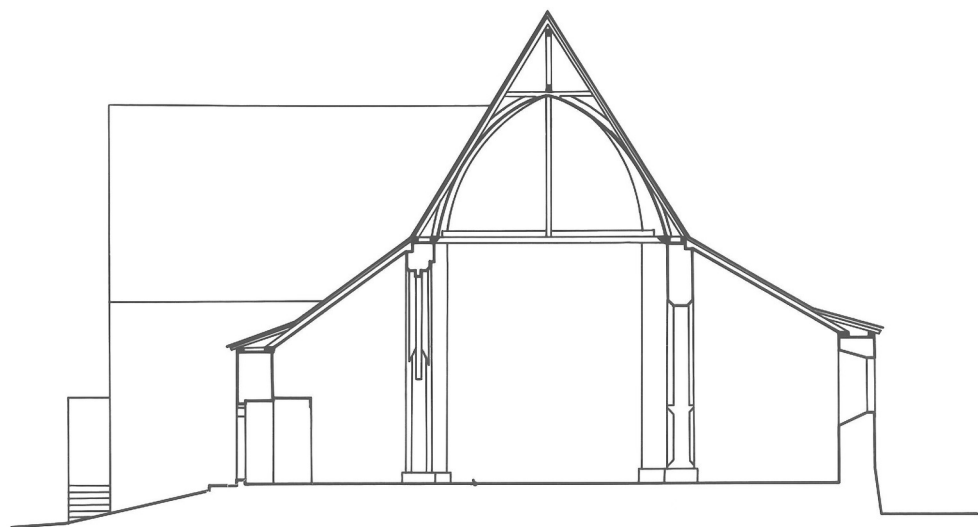
Cl. Inv. Artur 84 35 216 P



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

P1.3 Coupe transversale

C1. Inv. Artur 84 35 220 P



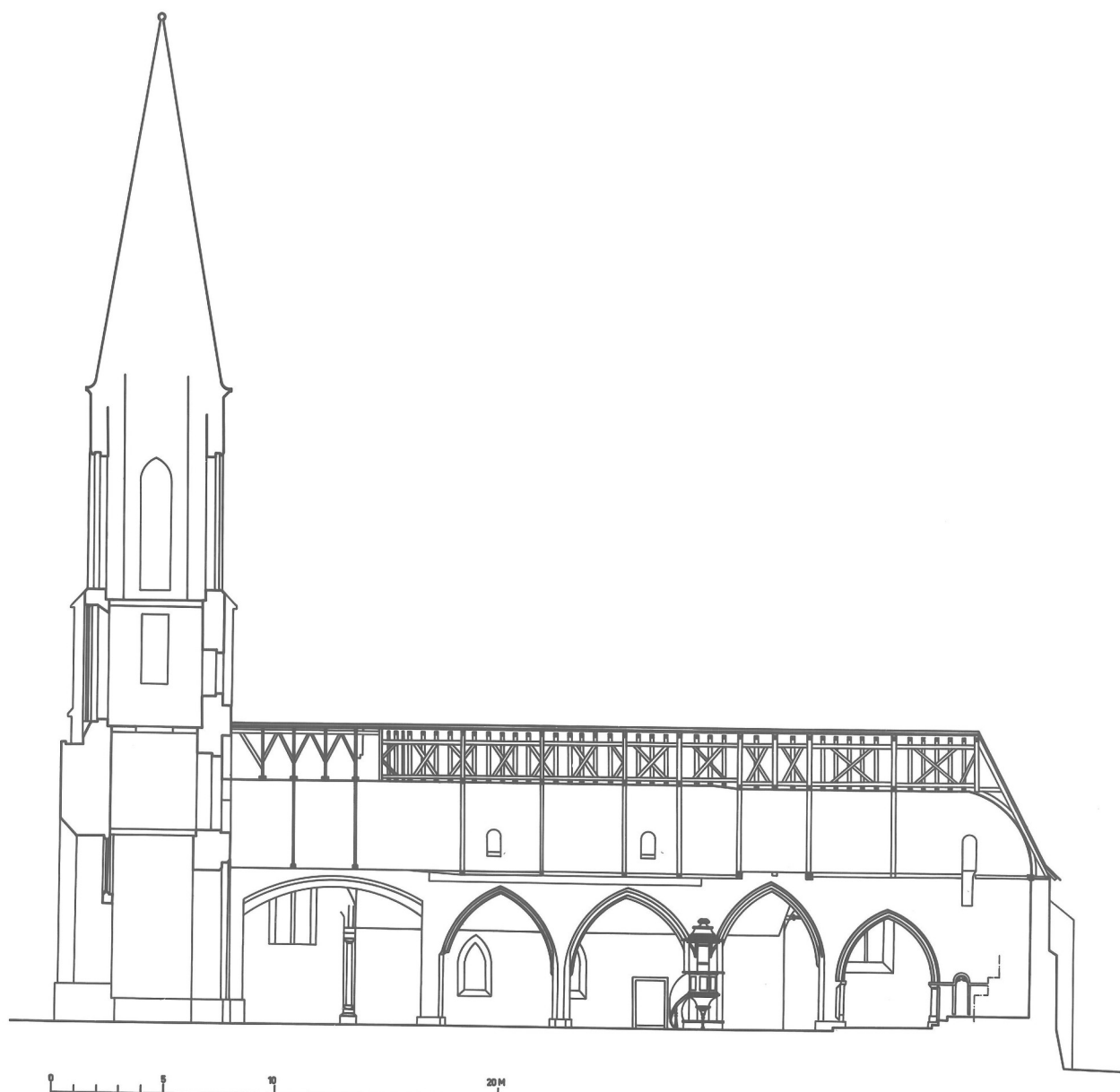
0 5 10 20 M

COUPE X-X

35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN
~~24~~

Pl.4 Coupe longitudinale Sud-Nord

Cl.Inv.Artur 87 35 225 p



35 MESSAC Messac

EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNE

DOC. 17 Repro. Arch. Dep. Ille et Vilaine

Nef : vers l'Est

Cl. Inv. Dagorn 69 35 130 V



4642. Messac (I.-et-V.) — Intérieur de l'Eglise

35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.1 Vue aerienne prise de l'Ouest

C1.G.A.L.A.T. 71 35 204 VR



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.1b Vue aerienne Est

Cl.G.A.L.A.T. 71 35 294 VR



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN
■

FIG.1t Facade occidentale

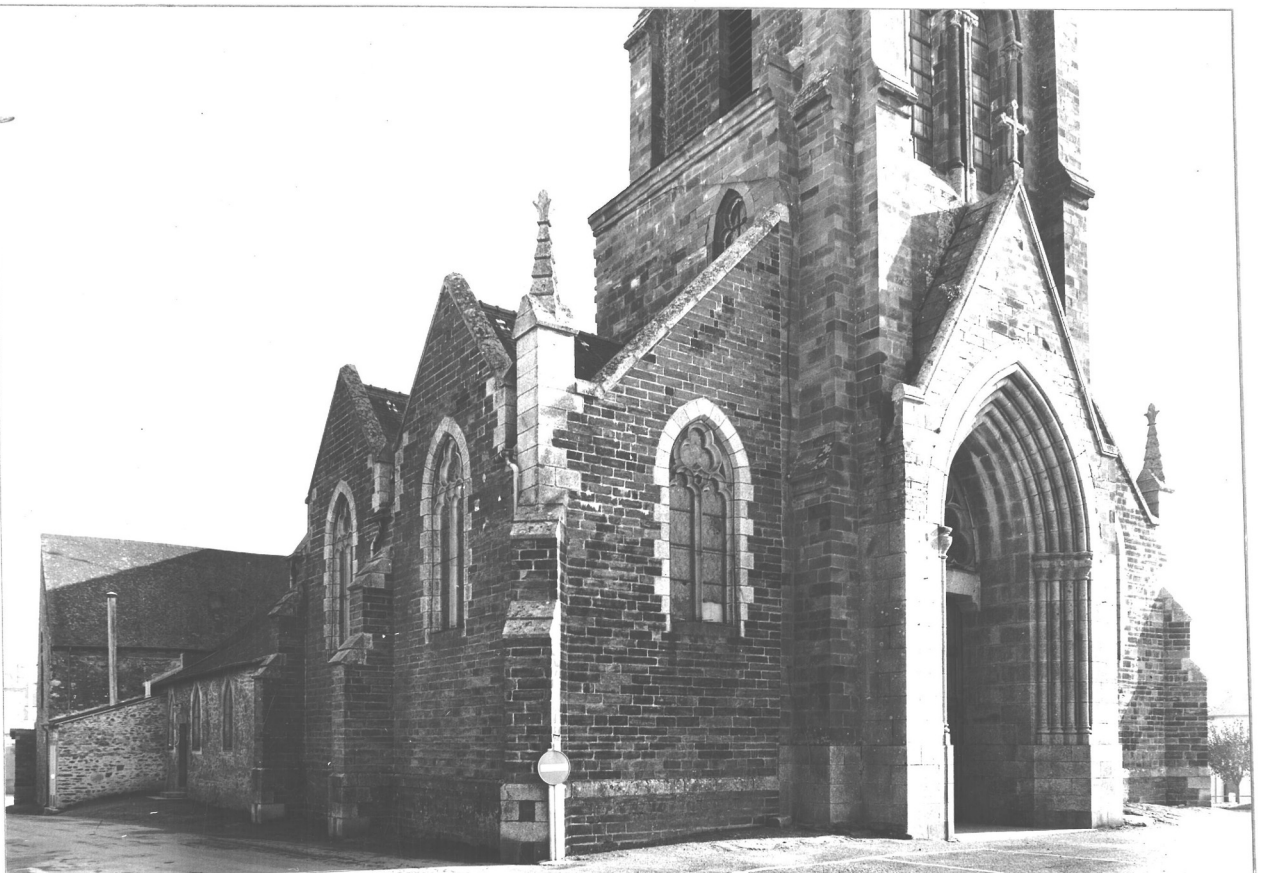
Cl. Inv. Dagorn 67 35 129 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.2 Elevation Nord-Ouest

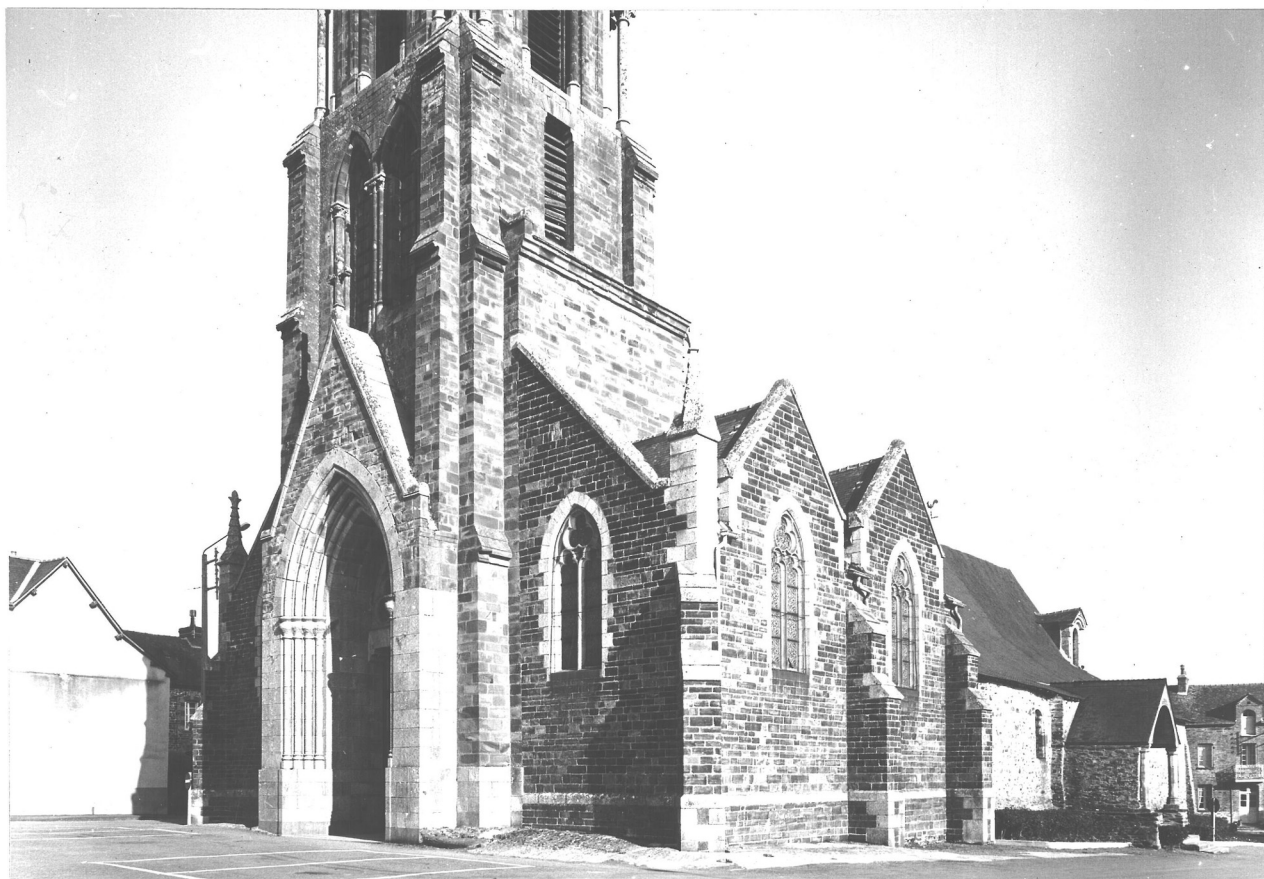
Cl. Inv. Dagorn 67 35 131 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.3 Elevtion Sud-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 67 35 132 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.4 Elevation Sud

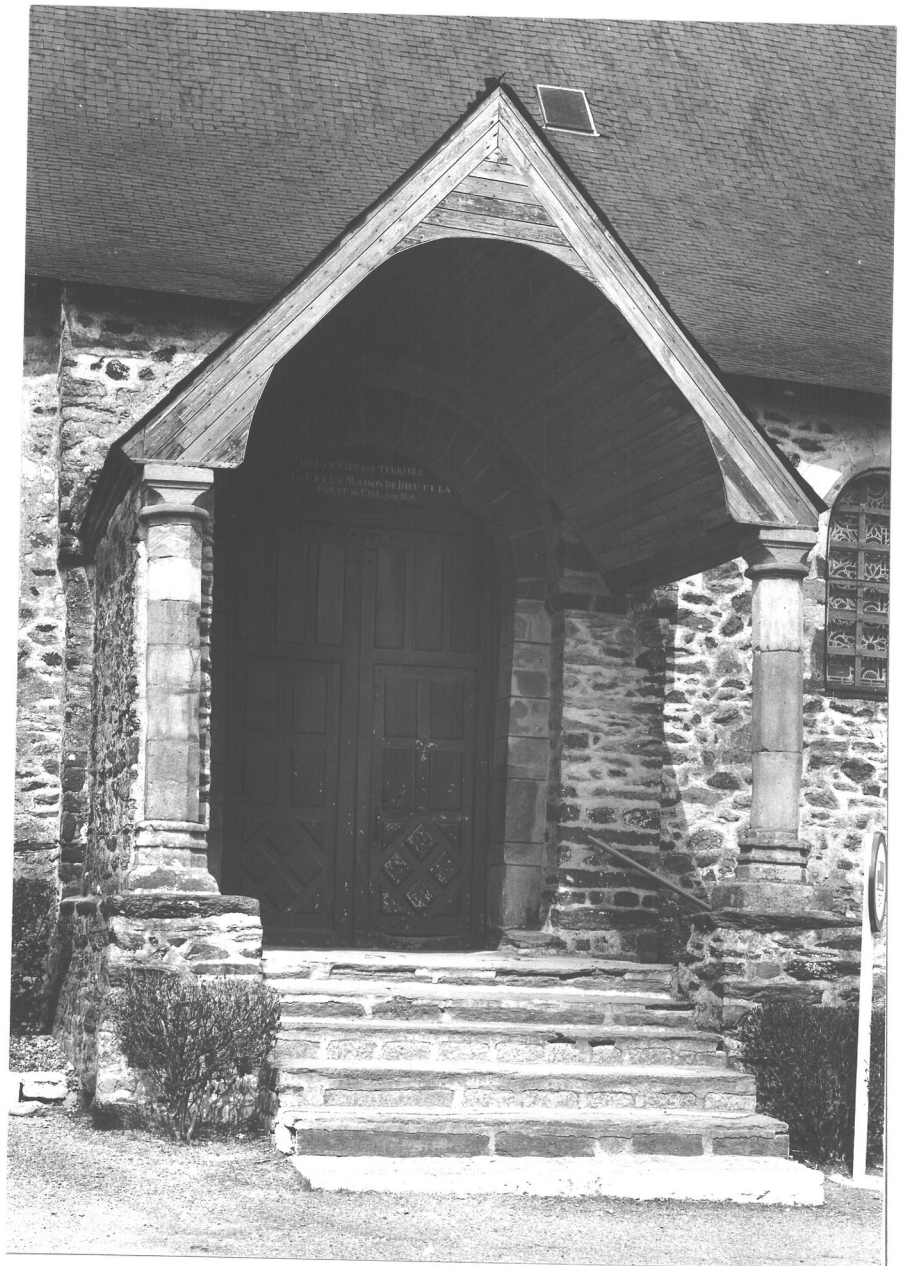
Cl. Inv. Dagorn 67 35 130 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

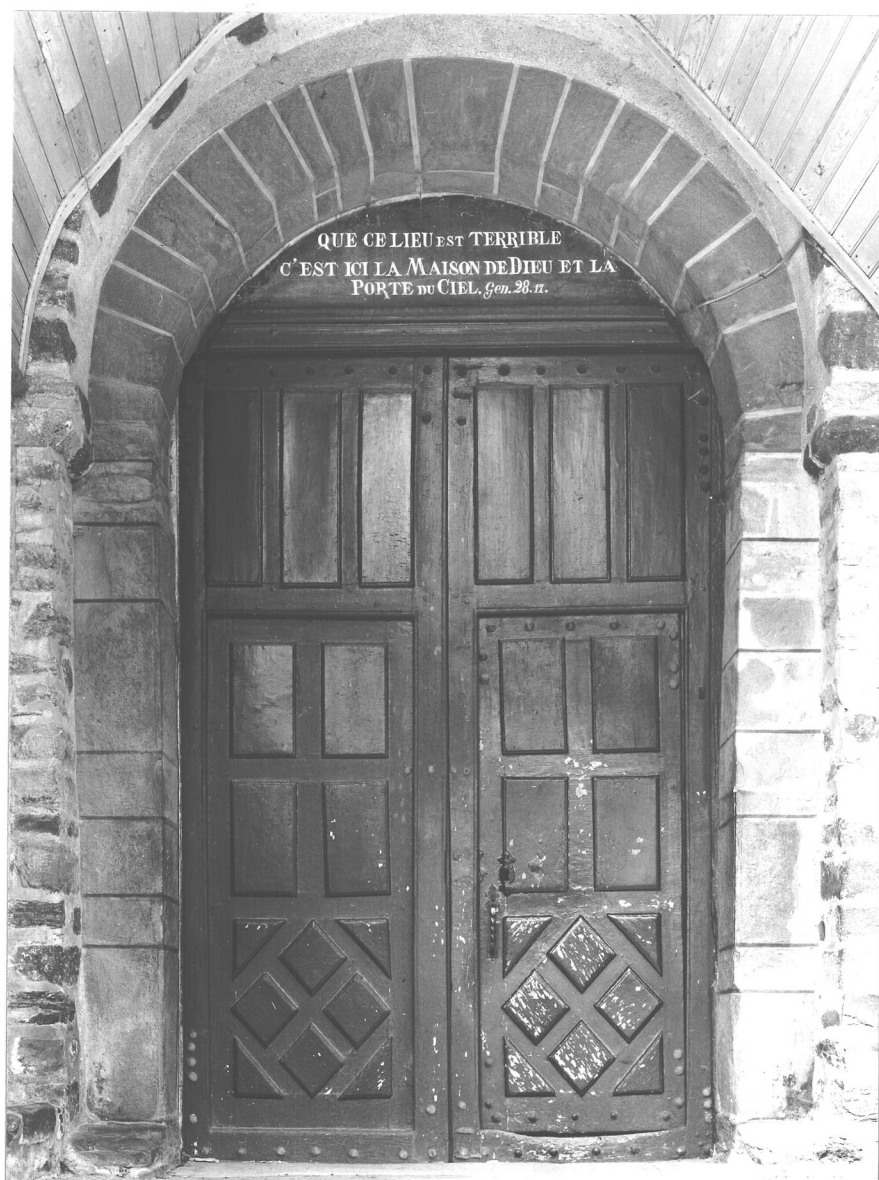
FIG.5 Facade Sud : porche

Cl. Inv. Dagorn 70 35 325 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

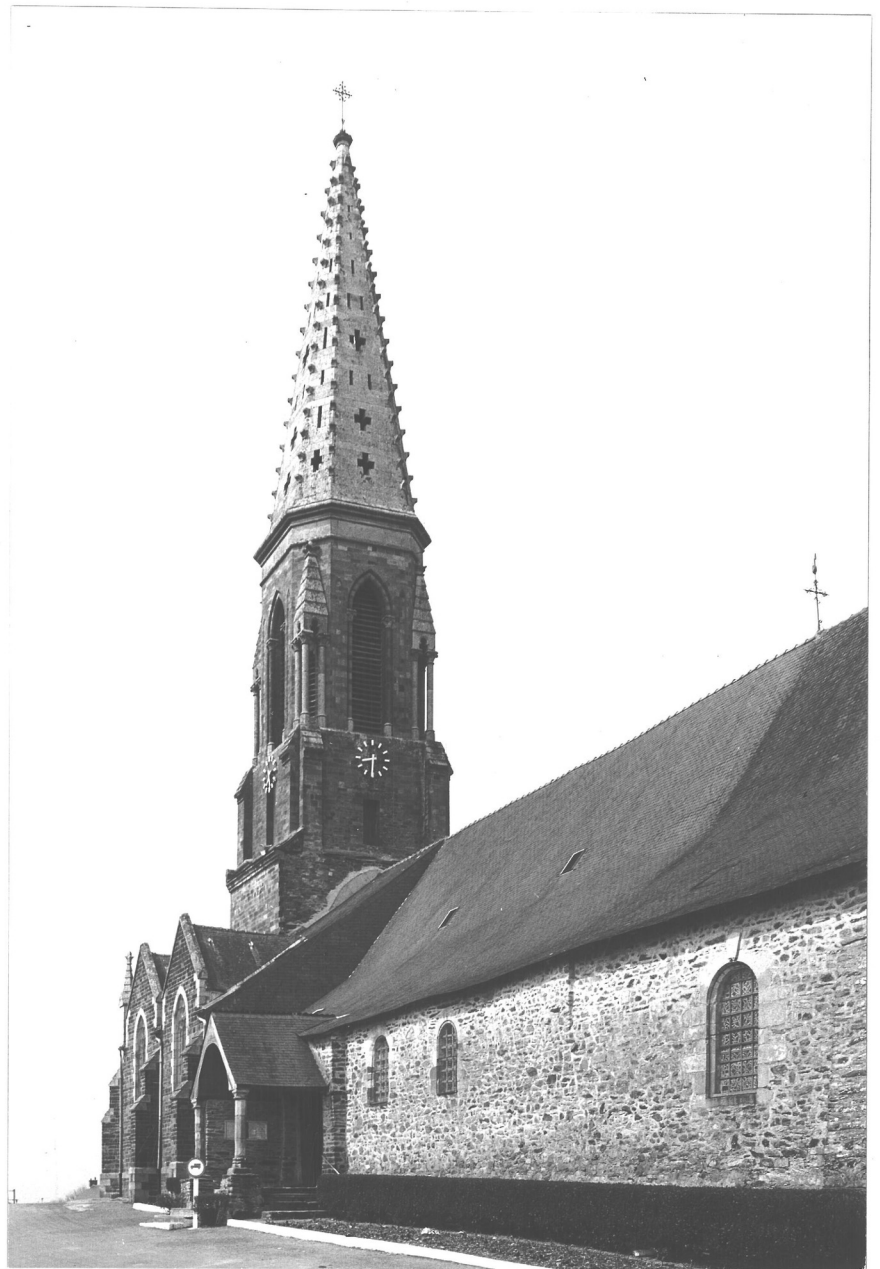
FIG.6 Facade Sud, porche
de la porte
Cl. Inv. Dagorn 70 35 326 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.7 Elevation Sud-Est

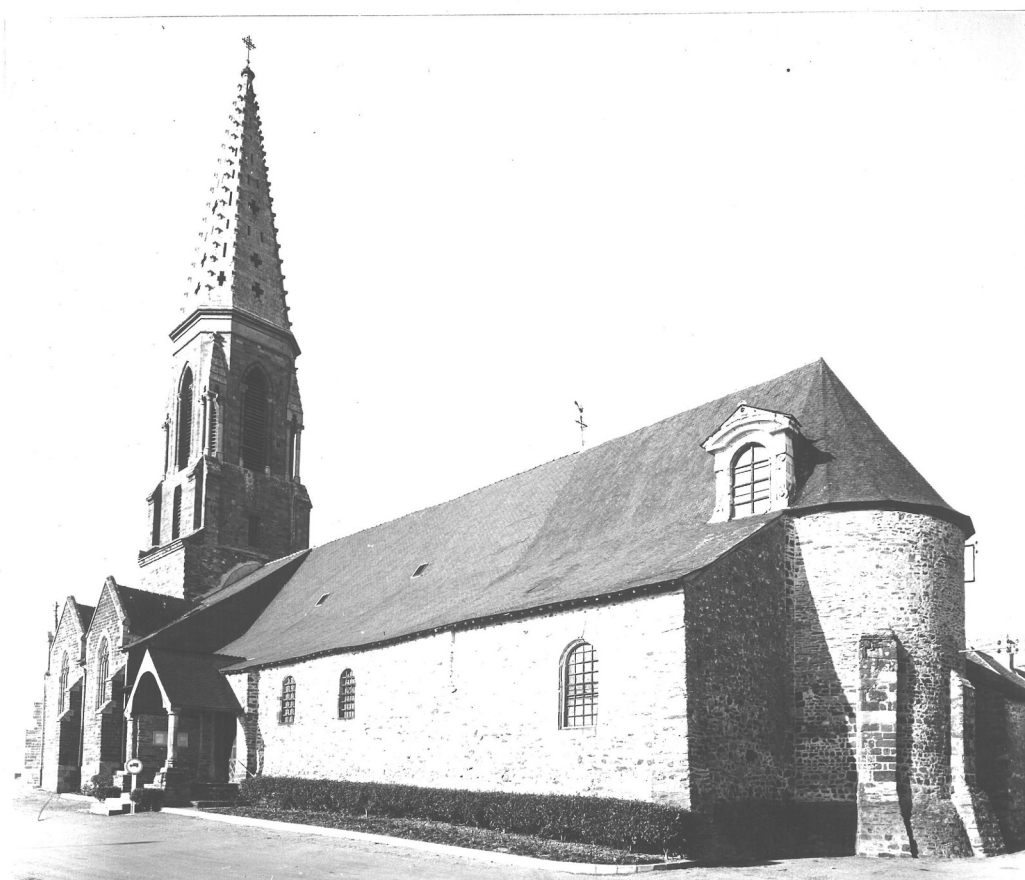
Cl. Inv. Artur 70 35 319 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.8 Elevation Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 67 35 133 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 9 Facade Sud : fenetre Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 324 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 10 Lucarne Sud-Est

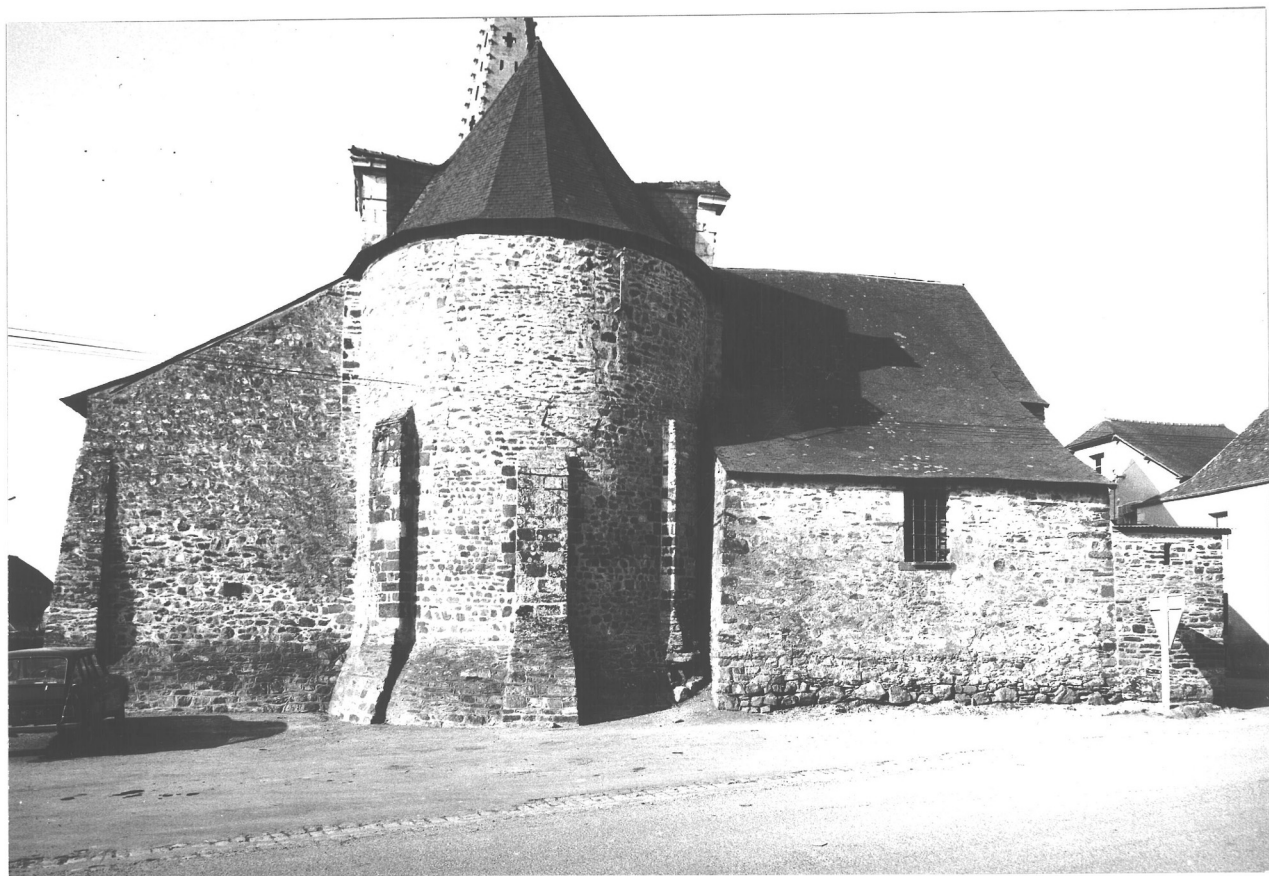
Cl. Inv. Dagorn 67 35 135 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.11 Chevet, vue generale

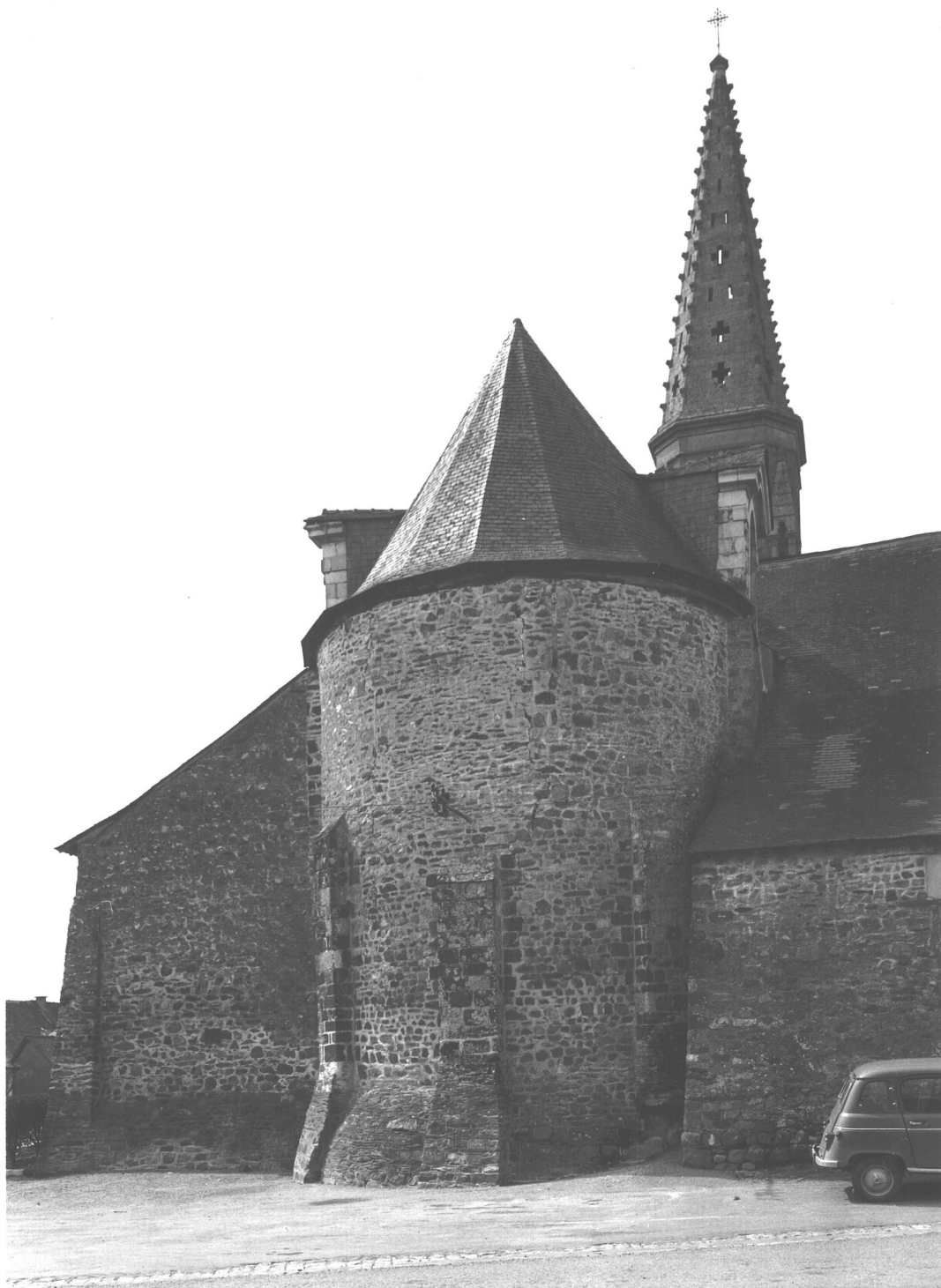
Cl. Inv. Dagorn 71 35 89 V



35 MESSAC Messac
Eglise paroissiale

FIG.12 Chevet, vue prise du Nord Ouest

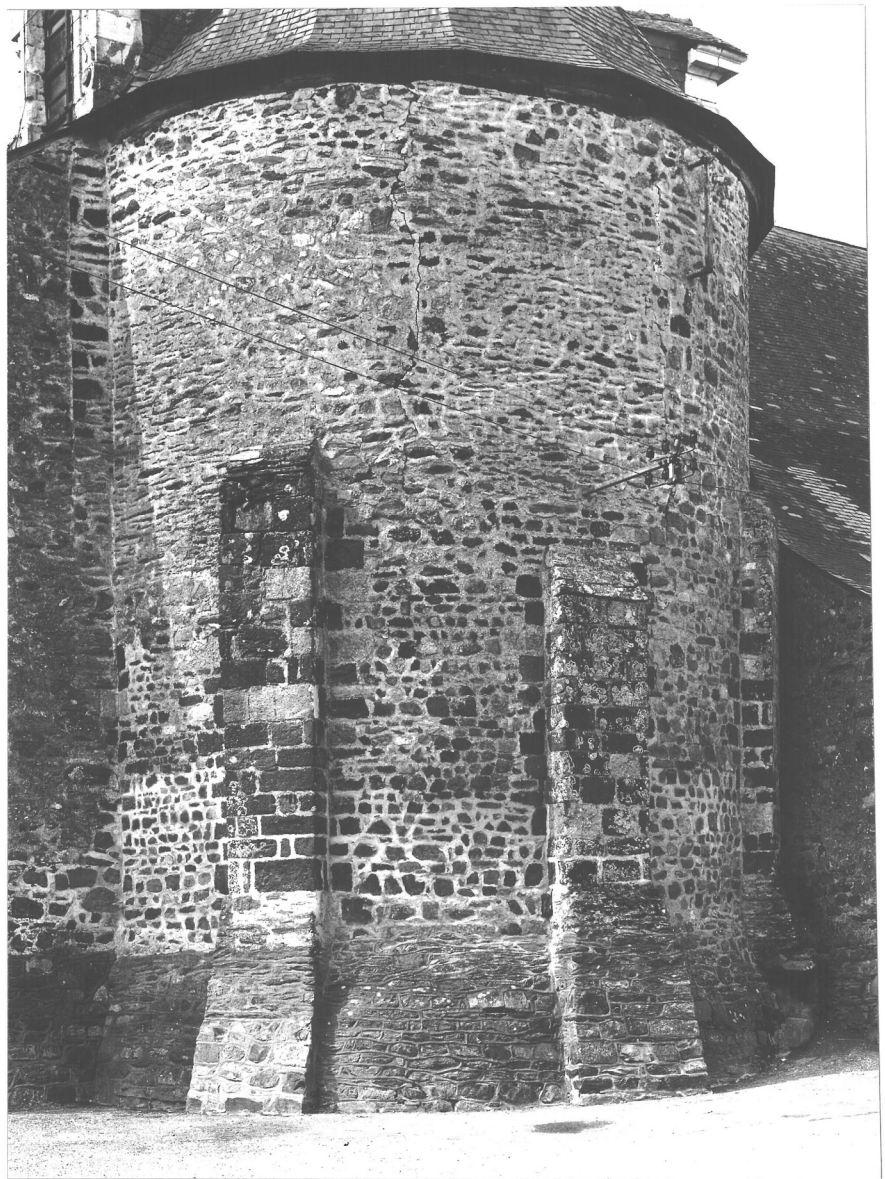
C1.Inv.DAGORN 70.35.321 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

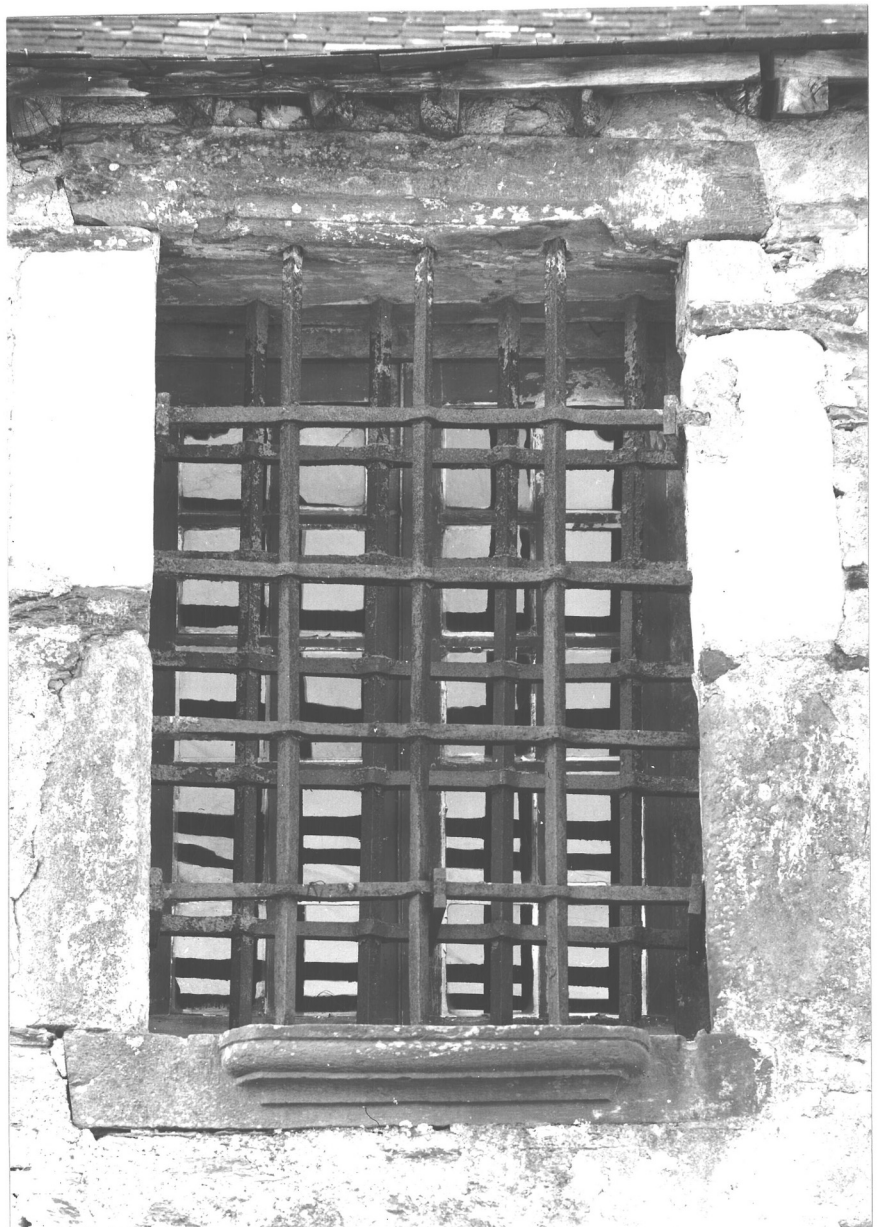
FIG.13 Chevet : detail de l'abside

Cl.Inv.Artur 70 35 323 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 14 Sacristie : face Est, grille
de la fenetre
Cl. Inv. Dagorn 67 35 136 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

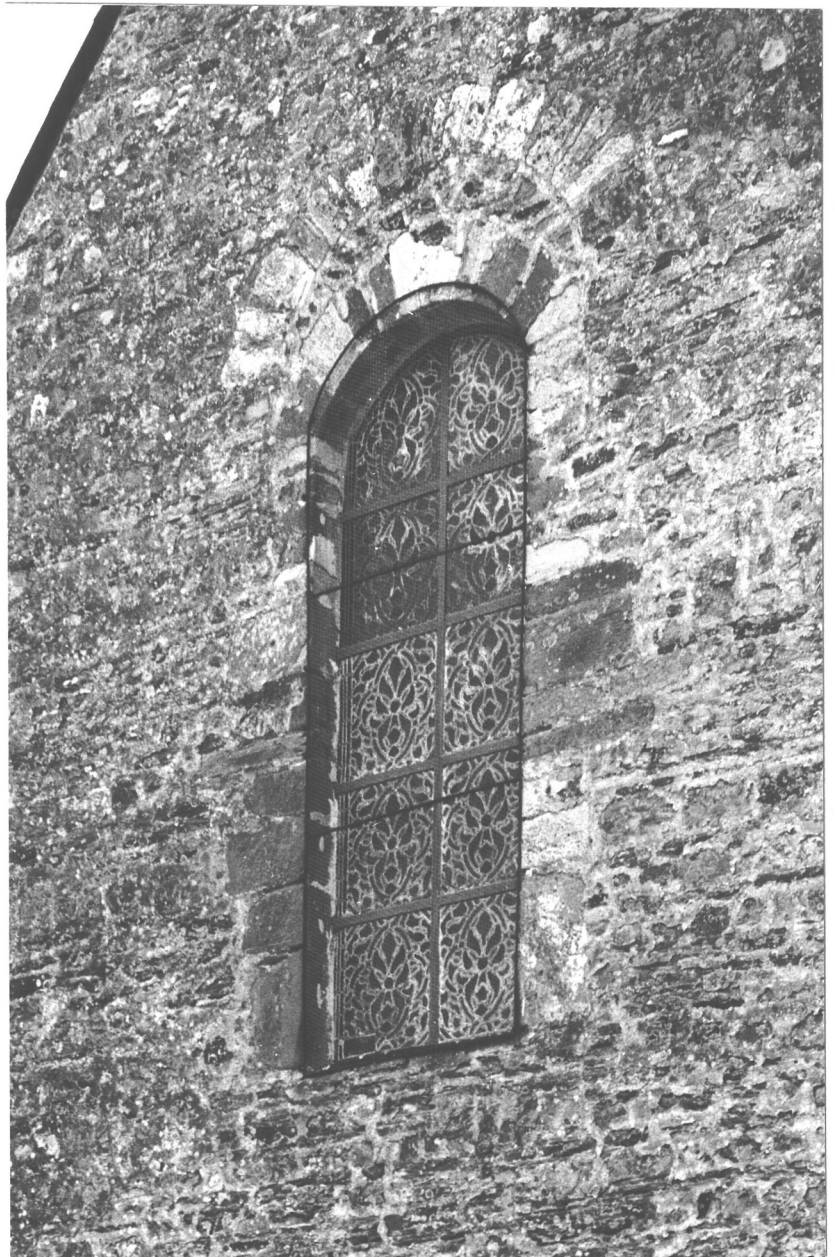
FIG. 15 Elevation Nord-Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 318 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.16 Transept ; bras Nord, fenetre
du pignon
Cl. Inv. Dagorn 70 35 320 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNE

FIG.18 Nef : vers l'Est

Cl. Inv. Dagorn 67 35 266 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 19 Nef : vers l'Ouest

Cl. Inv. Dagorn 67 35 318 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.20 Nef : vue Sud-Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 354 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.21 Nef : vers le Nord-Est

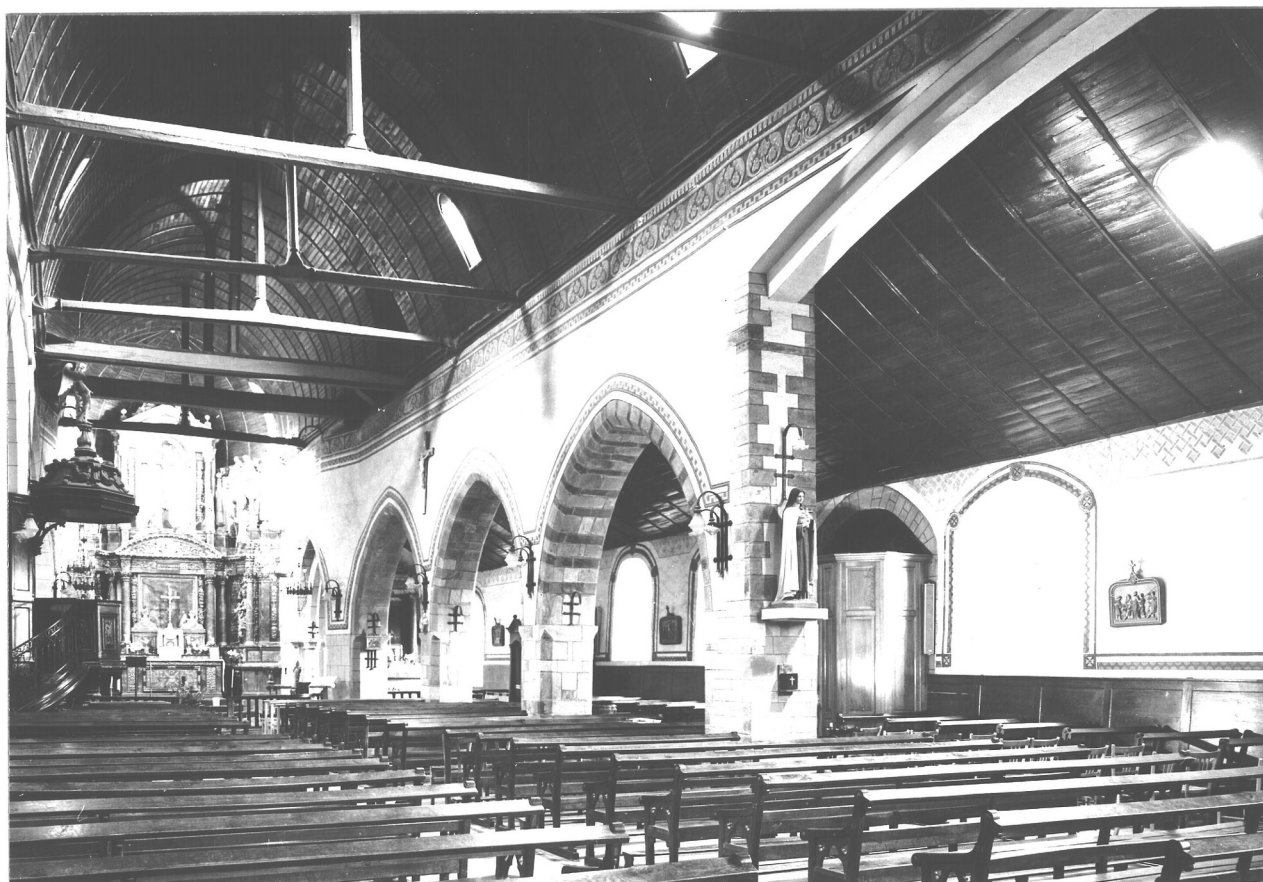
67.35.269 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.22 Nef : vers le Sud-Est

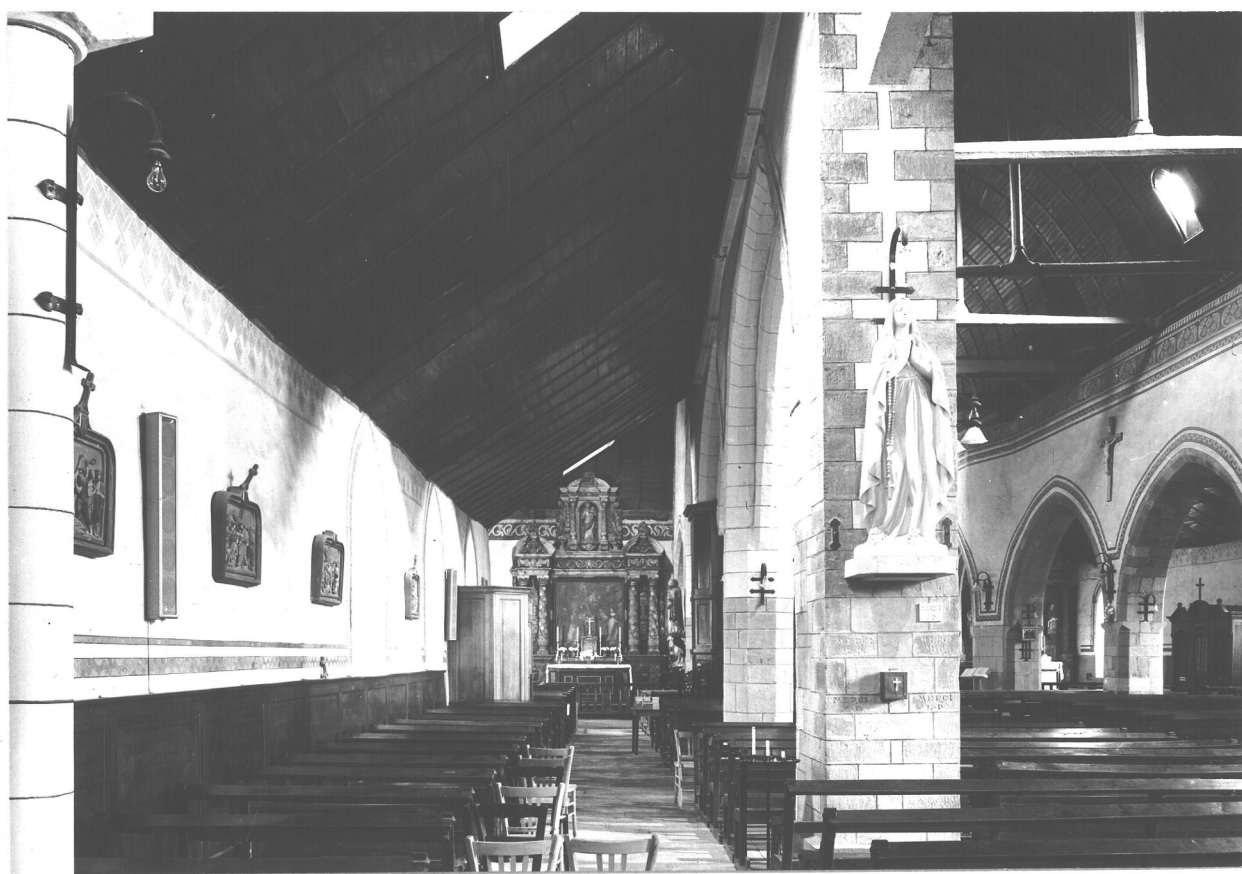
C1. Inv.Dagorn 67.35.270 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.23 Bas cote Nord : vue vers l'Est

Cl. Inv. Dagorn 67 35 268 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 24 Bas-cote Sud : vue vers l'Est

C1. Inv. Dagorn 67 35 267 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 25 Nef : arcades Sud

Cl. Inv. Artur 70 35 355 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.26 Nef : arcades Nord

Cl.Inv.Artur 70 35 356 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNE

FIG.27 Chapelle Nord : vue du chœur

Cl.Inv.Dagorn 67 35 271 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG. 28 Chapelle Nord : vue Sud-Est

Cl. Inv. Artur 70 35 358 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEZ

FIG. 29 Chapelle Sud : vue Sud-Est

Cl. Inv. Artur 70 35 357 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.30 Nef, face Sud : ecoinçon 4e
et 5e arcades
Cl.Inv.Artur 70 35 362 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNE
Z

FIG.31 Nef, face Nord : ecoincon 4e
et 5e arcades
Cl.Inv.Dagorn 70 35 363 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.32 Nef : detail des parties
hautes
Cl. Inv. Dagorn 70 35 364 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.33 Choeur, arcade : detail du
chapiteau
Cl. Inv-Départ 67 35 314 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.34 Choeur : base de la 5e pile

Cl. Inv. Artur 70 35 365 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

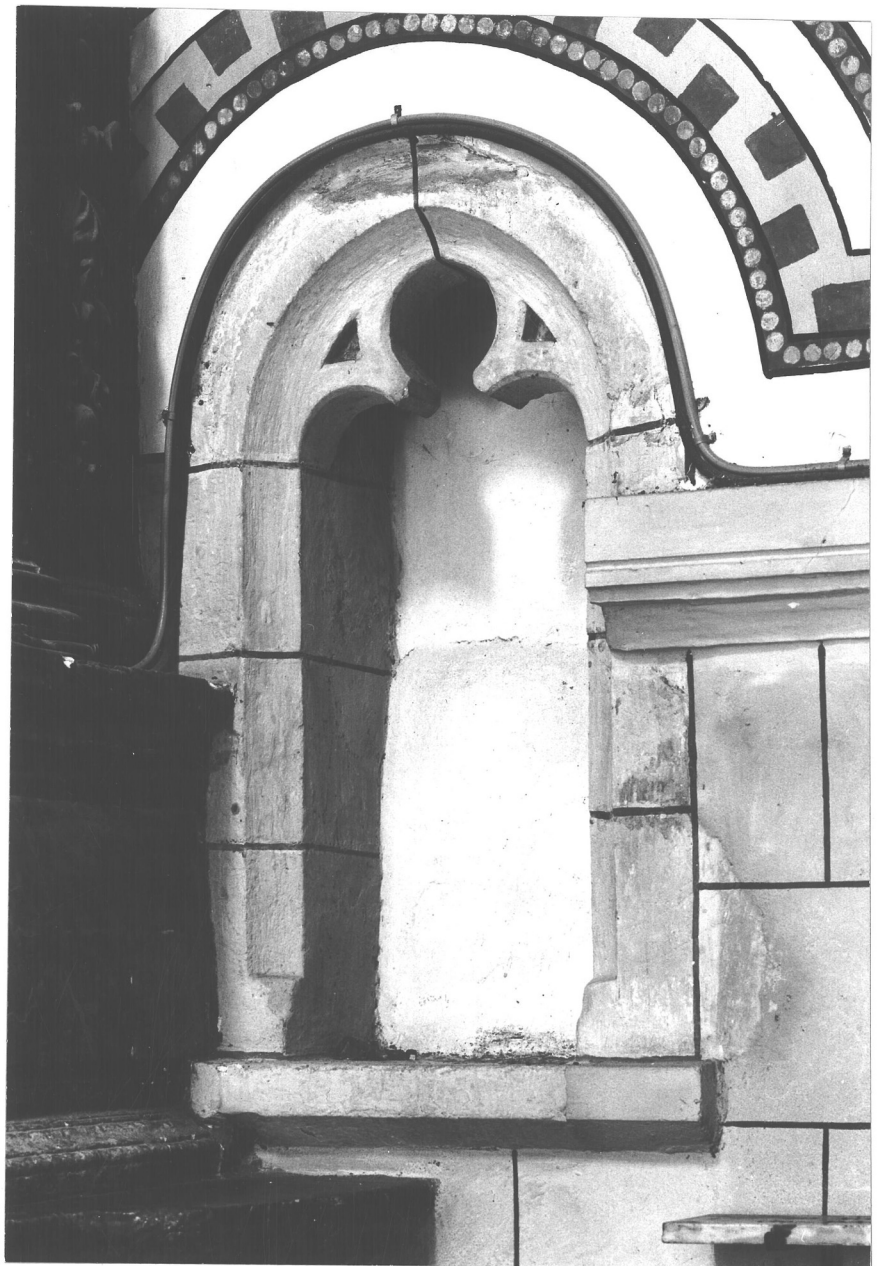
FIG.35 Choeur : base de la 5e pile
Nord
Cl.Inv.Artur 70 35 366 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.37 Choeur : credence, mur Sud

Cl. Inv. Dagorn 70 35 359 V



35 MESSAC Messac
EGLISE PAROISSIALE ST ABDON et ST SENNEN

FIG.38 Choeur : restes de credence,
porte de la sacristie
Cl.Inv.Dagorn 70 35 360 V

